

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Comprendre la politisation de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une approche inductive auprès des directions des
milieux d'accueil de la petite enfance

Autrice : Maud Tasca
Promotrice : Professeure Kenza Amara-Hammou

Année académique 2025-2026

Master (120) en sciences politiques orientation générale, à
finalité spécialisée : les échelles du politique (horaire décalé)

Note déontologique

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Si j'ai eu recours à l'IA, j'ai scrupuleusement respecté [les règles établies en la matière par la note du bureau Faculté ESPO](#) en date du 1^{er} juillet 2024, tout particulièrement dans son point 4.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses **en ce compris l'usage des outils d'intelligence artificielle générative** et savoir qu'un plagiat **ou que toute autre forme d'irrégularité** est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du RGEE ([Règlement général des études et des examens](#)).

Résumé

A partir d'une approche inductive et d'une démarche qualitative, la présente recherche s'intéresse au processus de politisation de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Par politisation, nous entendons qu'il s'agit du processus par lequel le secteur de la petite enfance est construit progressivement comme un enjeu sociétal, au travers notamment des logiques, des choix et des arbitrages qui structurent l'action publique. Cette recherche vise donc la compréhension du processus de construction de la petite enfance comme enjeu politique en Fédération Wallonie-Bruxelles, via les représentations et les expériences professionnelles des directions des milieux d'accueil.

Des entretiens ouverts menés auprès des responsables des crèches et des services d'accueillantes, mettent en évidence une vision d'un poste à charge portée par les acteurs politiques quand il s'agit de définir les problèmes et de penser les solutions liés au secteur de la petite enfance. Différentes logiques guident le processus de politisation : risque de marchandisation des places d'accueil, retour à un mode de garde des enfants plutôt que d'investir dans un accueil véhiculant une qualité éducative, ou encore un renvoi des responsabilités entre les différents acteurs qui gravitent autour du secteur. Les directions alertent sur les conséquences réelles ou probables de ces choix politiques concernant l'accessibilité des milieux d'accueil mais aussi sur un renforcement possible des inégalités entre enfants.

Ce travail s'ouvre sur une présentation de l'environnement du secteur de la petite enfance, en posant ensuite la question et les sous-questions de recherche et en fixant quelques bases théoriques afin de définir les concepts principaux. La méthodologie regroupe les éléments liés au mouvement inductif de cette enquête et présente aussi les éléments de récolte de données et d'analyse qualitative, via la méthode des catégories conceptualisantes. Les questions de recherche sont résolues au travers de la modélisation des résultats suite à leur analyse et la discussion les confronte aux principaux éléments théoriques mobilisés.

Remerciements

La réalisation de ce travail est une enquête menée en co-construction avec les professionnelles de terrain. Je souhaite les remercier pour leur confiance, leur franchise et leur professionnalisme. Je les remercie toutes chaleureusement pour le temps consacré et pour la participation enthousiaste aux entretiens. Je les remercie aussi pour leur flexibilité d'agenda et leur adaptabilité aux impératifs d'études menées en horaire décalé.

Je remercie aussi Mme Kenza Amara-Hammou, promotrice de ce mémoire, pour son suivi, sa disponibilité et ses conseils pertinents. Merci également pour l'adaptabilité et la capacité à cerner ma manière de fonctionner. J'ai grandement apprécié la fluidité de nos échanges, l'humanité derrière chaque petite attention et l'efficacité du travail fourni, juste et pertinent.

Je remercie toutes les personnes que j'ai pu croiser durant ce cursus de trois années, professeurs, élèves et personnel administratif de l'institution universitaire. Les rencontres et les échanges ont eu un impact important sur ce travail. C'est au travers d'échanges officiels en fin de cours ou dans l'attente d'un examen que les quelques bribes d'idées ont parfois constitué des étapes essentielles dans l'avancement de ce travail.

Je remercie aussi mes proches, famille et amis, pour leur soutien et pour leurs aides parfois très concrètes dans ma vie quotidienne qui m'ont permis de continuer à évoluer dans un environnement sain et sécurisant.

Table des matières

Introduction : l'environnement du secteur de la petite enfance.....	7
La petite enfance : une compétence politique et une responsabilité publique	7
L'évolution des services de la petite enfance.....	9
Des missions sectorielles compromises	11
Chapitre 1 : La problématique de la politisation de la petite enfance.....	15
1.1 Le questionnement de départ.....	15
1.2 Comprendre la politisation de la petite enfance	17
1.2.1 Le processus de politisation d'un enjeu	17
1.2.2 Des enfants à l'enfance : du sujet à l'enjeu sociétal.....	21
Chapitre 2 : La méthodologie	26
2.1 La démarche méthodologique	26
2.1.1 Le mouvement inductif et la méthode qualitative	26
2.1.2 Constitution d'un groupe caractéristique et définition du champ d'application	28
2.2 La partie exploratoire et la collecte des données.....	32
2.2.1 Les entretiens exploratoires.....	32
2.2.2 La récolte des données qualitatives : l'entretien ouvert et semi-directif.....	34
2.3 La méthode d'analyse	36
2.3.1 L'analyse des données par catégories conceptualisantes	37
2.3.2 Le processus de théorisation et la mise en relation des catégories conceptualisantes.....	40
Chapitre 3 : Les résultats de l'enquête	43
3.1 L'apport des entretiens exploratoires et la présentation de la grille d'entretiens semi-directifs.....	43
3.2 Les résultats des entretiens de récolte des données	46
3.2.1 Résultats : la vision de l'enfance en FWB	47
3.2.2 Résultats : la politisation sous l'angle du problème, de la priorité politique.....	50
3.2.3 Résultats : la politisation sous l'angle des acteurs et de leur influence.....	53
Chapitre 4 : L'analyse des résultats et la mise en relation	59
4.1 L'analyse par catégories conceptualisantes.....	59
4.1.1 Les catégories conceptualisantes liées au secteur de la petite enfance	60
4.1.2 Les catégories conceptualisantes liées au processus de politisation	61
4.2 Mise en relation et réponses aux questions de recherche	63
Discussion des résultats.....	67
A la jonction des courants : la place de la petite enfance dans l'agenda politique	67

Quelles alternatives possibles?.....	71
Qui est responsable ?.....	73
Conclusion.....	76
 Bibliographie	 79
Ouvrages/Articles scientifiques/chapitres d'ouvrage.....	79
Articles de presse et autres documents.....	81

Introduction : l'environnement du secteur de la petite enfance.

« L'enfance n'est-elle pas le moment de la vie auquel on devrait épargner les querelles partisans et sur lequel il importe de faire consensus ? » (Romagny, 2023, p. 19)

L'environnement du secteur de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) est caractérisé par un ensemble d'éléments politiques mais aussi pédagogiques, philosophiques et sociologiques. Tous ces aspects interagissent dans une dynamique spécifique et complexe. Dans cette recherche, nous questionnons cette dynamique au travers de la compréhension du processus de construction de la petite enfance comme enjeu politique. Pour introduire cette enquête, réalisée auprès de professionnels du terrain, il est nécessaire de poser le contexte dans lequel prennent place les politiques publiques liées à ce secteur.

L'action publique liée à la petite enfance influence et est elle-même impactée par d'autres politiques publiques : emploi, égalité des chances, parentalité, politiques économiques, éducatives, de prévention, etc. Ces points de jonction font partie intégrante de cet environnement et les conséquences des décisions (ou des non-décisions) politiques apportent des éléments de compréhension et donnent une vision globale de la problématique. La mise en œuvre concrète de ces mesures politiques sur le terrain engendre des pratiques qui ont des conséquences directes sur la vie des enfants, l'organisation des familles et les conditions de travail du personnel.

Dans ce chapitre d'introduction, en plus de fixer les bases conjoncturelles du secteur, nous présentons aussi les raisons pour lesquelles s'intéresser à la politisation du secteur de la petite enfance est essentiel dans le contexte politique actuel. Dans un premier temps, nous passons en revue les aspects liés à l'établissement de la petite enfance comme compétence politique et responsabilité publique. Ensuite, des éléments liés à l'évolution du secteur et de ces lignes directrices sont exposées afin de saisir le trajet de la thématique de l'enfance dans les politiques publiques. Enfin, un état des lieux sur l'actualité du secteur permet de comprendre pourquoi la petite enfance reste un enjeu essentiel en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

La petite enfance : une compétence politique et une responsabilité publique

Le contexte de mobilisation sociale de plus en plus importante dans le secteur de la petite enfance en Belgique amène à questionner l'appropriation par la sphère politique d'un tel sujet. Perçu par certains comme un enjeu sociétal majeur, ce sujet politique a la particularité de s'adresser à une population qui n'est pas amenée à s'exprimer pour elle-même ni à donner son avis sur les politiques publiques qui la concerne directement.

En Belgique, la compétence de la petite enfance revient aux Communautés. L'entité fédérée qui nous intéresse dans cette recherche est donc la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Actuellement, la ministre de tutelle du secteur de la Petite Enfance est Valérie Lescrenier². Dans cette étude, nous parlons avant tout de *petite enfance* mais le terme *enfance* peut aussi apparaître lorsqu'il est question d'enjeux plus transversaux, c'est-à-dire ne s'arrêtant pas à la tranche d'âge dès 0-3 ans. En effet, pour être complet dans l'établissement de la problématique autour de l'enfance, il peut être parfois nécessaire d'aller plus loin que la compétence politique liée à une tranche d'âge particulière.

Ceci s'explique par le fait qu'en Belgique, l'enfance connaît une césure institutionnelle avec d'un côté le secteur de la petite enfance s'adressant aux enfants de 0 à 3 ans et se centrant sur des pratiques liées au *care*³. Alors que de l'autre côté de la scission, l'enseignement s'adresse aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à leur majorité et se centre sur l'éducation de ceux-ci. Les conséquences de cette organisation sont tout d'abord une multiplication des transitions pour les enfants. Or, le rapport européen NESET (Hulpia et al., 2024) montre que chaque transition comporte un risque d'arrêt d'accueil ou de scolarité, notamment pour les publics plus précaires. Ensuite, la séparation des soins et de l'éducation illustre une faiblesse pédagogique dans le système : la différence de formation des professionnels exerçant dans ces lieux d'accueil semble considérer ces notions comme mutuellement exclusives. (Vandenbroeck, 2024b)

Une problématique récurrente dans la petite enfance qu'on ne retrouve pas de manière équivalente dans le secteur de l'enseignement est la pénurie de places. Il s'agit d'une réalité aussi bien en Wallonie qu'en Flandre. Cette pénurie soulève la question de la répartition équitable des places sur le territoire, la place d'accueil ayant une fonction économique, éducative et sociale. C'est un fait établi comme un a priori : l'offre est nettement inférieure à la demande. Les inégalités d'accès sont liées à une répartition géographique inégale – parfois au sein d'une même ville comme c'est le cas à Bruxelles – et au coût que cette place en crèche représente pour les familles. (Vandenbroeck, 2024b)

L'offre actuelle se compose de différents types de milieux d'accueil présentant une accessibilité financière différente : les milieux d'accueil subventionnés pratiquent des tarifs au

¹ Pour plus de lisibilité, la Fédération Wallonie Bruxelles sera adressée par les initiales FWB dans la suite du travail.

² Source : [Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Valérie LESCENIER](#)

³ Le terme *Care* se réfère ici à un domaine de compétences lié au soin à la personne.

prorata des revenus du ménage alors que les milieux non-subsventionnés appliquent des forfaits mensuels à la hauteur de leurs propres besoins financiers. Une étude réalisée en communauté flamande en 2006 et en 2024 montre que la qualité est en moyenne plus élevée dans les crèches subsventionnées que dans les crèches non-subsventionnées. Ce type d'étude n'existe pas actuellement en FWB. (Vandenbroeck, 2024b)

Or, la qualité des lieux d'accueil bénéficie directement aux enfants, notamment ceux en situation de précarité. Et les crèches subsventionnées sont celles qui proposent une meilleure accessibilité financière aux familles plus vulnérables, allant même jusqu'à la gratuité en FWB dans certaines situations familiales définies telles que les ménages monoparentaux ou les personnes ayant un statut BIM⁴. La subsvention publique des milieux d'accueil est donc un sujet essentiel quand la qualité d'accueil et l'accessibilité sont abordées.

Pour pallier à ce manque de places, certains gouvernements européens valorisent la privatisation et la commercialisation des milieux d'accueil afin que les pouvoirs publics ne doivent plus, ou en tout cas moins, investir dans le secteur. Le résultat attendu est que la logique de l'offre et de la demande pallie aux inégalités, en donnant la possibilité de créer des places dans des régions moins desservies. Néanmoins, le constat est le même partout : les inégalités se sont renforcées par un accroissement d'une ségrégation des publics cibles dans la commercialisation et la qualité pédagogique s'est détériorée. En effet, pour pouvoir générer un bénéfice, la réduction de l'encadrement et la limitation du nombre d'heures de formation ont été activées au détriment de la qualité d'accueil. (Vandenbroeck, 2024b)

L'évolution des services de la petite enfance.

La représentation de l'enfant, et par conséquence des services associés, a connu une évolution majeure depuis les années 50 et a un impact sur les politiques actuelles dans le secteur. Tout d'abord, les améliorations dans la protection sociale apportées par l'Etat-providence ont fait baisser le taux de mortalité infantile. Les services sont passés d'une mission hygiéniste exclusive à des aspects plus psychologiques et émotionnels dans l'accompagnement de leur public. En parallèle, une nouvelle vision de l'éducation est apparue, véhiculée par une branche d'études développementales de l'enfance (exemple des études sur le développement de Piaget) considérant que l'enfant en développement doit gravir les marches d'un escalier en respectant un certain ordre afin que son évolution soit harmonieuse. Suite à ces découvertes, les missions

⁴ Source : [Tarif d'un milieu d'accueil - Public - Office de la naissance et de l'enfance](#)

de l'ONE⁵ se sont étendues au-delà de la santé physique pour s'intéresser à la santé psychique, sans pour autant mettre de côté un certain discours moralisateur et déterministe envers les familles qui s'écartent de la norme établie. Les conséquences sont bien réelles : une stigmatisation de certains parents, un manque de contextualisation et de prise en compte des réalités sociales et un renforcement des inégalités. (Vandenbroeck, 2024b)

Jane Jenson et Mariette Sineau (1998) nous montrent qu'à la fin des années 90, suite à la montée du néolibéralisme, les politiques liées aux mode de garde ont subi une restructuration, notamment suite à la croissance du travail des mères. Un nouveau tournant est apparu avec des mesures concernant le soin à apporter aux enfants et le choix offert aux familles de le mettre en œuvre selon leurs besoins : possibilité des congés thématiques (congés parentaux), des interruptions de carrière ou encore le développement de système de garde collectif (crèche) ou individuel (gardiennes à domicile).

Dès les années 70, sous l'impulsion de l'Union Européenne, les systèmes de garde s'étaient déjà développés et avaient permis à beaucoup de femmes d'exercer une activité professionnelle. Mais depuis, le besoin en place d'accueil n'a cessé de croître malgré la baisse de la natalité (la population des moins de 3 ans constituent depuis cette époque une population de moins en moins nombreuse). Les politiques doivent donc répondre à cette demande en développant des infrastructures de garde malgré (déjà à l'époque) un contexte de rigueur budgétaire.

A la même époque, les études sur le développement de l'enfant prennent un tournant avec l'arrivée des neurosciences. La représentation de l'enfant a évolué et cela influence les décisions politiques dans le secteur, avec le renforcement de l'importance des premières années de la vie. Cette représentation a donné naissance à des arguments économiques et politiques autour de cette période critique : nécessaire éducation des parents, investissements privés pour faire place à la concurrence et à l'innovation, etc. Néanmoins, ce focus sur la période critique a aussi des aspects déterministes et ne tient pas compte des éléments liés à la plasticité du cerveau mis en avant par ces mêmes études. (Vandenbroeck, 2024b)

Enfin, dans ce contexte, ce qui détermine actuellement la transformation et l'évolution des politiques des modes d'accueil de la petite enfance, c'est une nouvelle définition du choix

⁵ Office National de l'Enfance

individuel et la relation des parents au marché du travail. Ce choix est celui d'un citoyen consommateur : la privatisation et la marchandisation des lieux d'accueil amènent de la pluralité et sont censés permettre aux parents de faire un choix d'investir ou non dans l'éducation de leur enfant. Ce choix à la carte questionne nos sociétés démocratiques et égalitaires. (Jenson et Sineau, 1998) La conséquence de ces évolutions est un renforcement du discours économique sur la petite enfance, impliquant des éléments liés à l'approche de l'investissement social et des attentes de retour sur cet investissement. (Jenson, 2011 ; Vandebroek, 2024a) L'investissement social est une approche particulière en politique publique visant à améliorer l'insertion sociale, à éviter la reproduction de la pauvreté et à favoriser l'adaptation de la population aux exigences du marché du travail. Un des fondements de l'approche est justement de considérer que les enfants d'aujourd'hui sont le monde de demain. (Jenson, 2011)

Cette transformation de la représentation de l'enfance s'accompagne d'un renforcement du débat de l'intervention ou non de l'Etat dans les dépenses liées au secteur. Il existe un clivage entre les tenants de cette intervention et ceux qui s'y opposent. Les discours libéraux notamment freinent le soutien des Etats dans le développement des modes de garde collectifs. Toutes les formules d'accueil de l'enfance, enseignement compris, sont soumises à des contraintes financières importantes avec un Etat qui décentralise de plus en plus la responsabilité vers des collectivités locales et qui joue sur la hausse de la contribution des parents. Le rôle de l'Etat diminue là où la force du marché s'accroît. (Jenson et Sineau, 1998)

Et en effet, à en croire les derniers développements dans le secteur de la petite enfance en FWB, les investissements des pouvoirs publics sont loin d'être à la hauteur des besoins du secteur, voire ceux-ci sont menacés par des mesures d'austérité qui mettent en péril les missions de l'administration et des lieux d'accueil.

Des missions sectorielles compromises

Dans ce cadre de développement et de transformation du secteur, expliciter clairement la mission éducative des lieux d'accueil est un enjeu politique majeur car la petite enfance est à la croisée des chemins entre différentes politiques publiques : familiales, sanitaires, sociales et éducatives. La coordination intersectorielle est nécessaire pour clarifier ces missions et éviter que certaines prennent le pas sur d'autres. Boris Cyrulnik (2014) renvoie à la responsabilité sociétale de veiller à la qualité des lieux d'accueil et des professionnels qui y exercent : c'est

un projet de société. Les métiers par exemple doivent être pensés en concordance avec le besoin réel des enfants accueillis.

Les déclarations politiques sur le secteur de la petite enfance tendent à prouver que cette nécessaire qualité d'accueil est connue et reconnue par la classe politique au pouvoir. Dans leurs actualités récentes, les Engagés publient un article soulignant le caractère déterminant des 1000 premiers jours de l'enfant pour briser le cycle de la pauvreté. (Les Engagés, 2026) La ministre elle-même, dans un communiqué de presse du 16 novembre 2025, affirme avoir conscience des difficultés rencontrées par les professionnels de la petite enfance et désigne la petite enfance comme une priorité absolue. (Lescrenier, 2025a&b) Malgré tout, dans le même communiqué de presse, elle fait référence à un effort budgétaire de 5.1 millions d'euros à réaliser en 2026. Elle annonce aussi mettre en place une *task force* « modèle innovant » pour redynamiser le secteur, revaloriser les emplois et soutenir les milieux d'accueil non-subventionnés. L'objectif annoncé est de créer des places et de les rendre viables, objectif conditionné par la concertation constructive de tous les acteurs.

En parallèle, la presse fait état de dizaine de milieux d'accueil menacés de fermeture suite aux mesures économiques décidées par le gouvernement de la FWB. La non-indexation des subventions prévue en 2026 promet à la fois une épargne de 8 millions d'euros mais semble entrainer dans sa chute la disparition de 1648 places dans la région de Liège et de Mons. (RTBF Actus, 2025) Face à ce contexte, les professionnels du secteur alertent sur les conséquences de ces mesures, à la fois concernant la qualité d'accueil des enfants mais aussi le maintien d'un système prônant l'égalité des chances : les économies d'aujourd'hui pourraient devenir les coûts sociaux de demain. (Glamocic, 2025)

L'actualité du secteur est donc en tension. Un rapport d'expert sur les économies de la FWB et plus précisément dans le secteur de la petite enfance, constate que le manque de places engendre du stress dans les familles et diminue l'emploi des femmes. La conclusion est sans appel quand l'offre d'accueil n'est pas à la hauteur, ce sont les autres politiques de réduction des inégalités ou de lutte contre la pauvreté qui en pâtissent. Le cadre de subventionnement doit être modifié selon les experts et les recommandations préconisent de facturer plus aux parents⁶ et d'investir dans le non-subventionné. (Robertfroid, 2025)

⁶ La facturation actuelle se base sur les présences effectives des enfants et les experts pointent la possibilité de facturer les contrats d'accueil, c'est-à-dire les jours réservés sans tenir compte des absences.

Dans son rapport de juin 2025, la Cour des Comptes relaie les résultats d'un audit ayant pour but d'évaluer l'adéquation du pilotage du secteur et sa soutenabilité financière par les pouvoirs publics. La Cour pointe des manquements méthodologiques dans la poursuite des objectifs : la fixation du taux de couverture⁷ à 50% n'est pas étayée par une analyse des besoins, les appels à projets pour ouverture de places montrent des failles dans leur périodicité et dans les engagements financiers trop importants demandés aux promoteurs. La viabilité des projets n'est pas analysée et l'administration (l'ONE⁸) ne collecte quasiment aucune information financière sur les milieux d'accueil en activité. Il est donc difficile de se positionner sur la viabilité financière des structures comme il est impossible sur cette base de se prononcer sur l'impact des réformes et des réglementations. (Bernarts, 2025) Les carences d'informations, le manque de monitoring et l'absence de culture de l'évaluation des politiques publiques empêchent de savoir si les mesures prises auront les effets escomptés sur les résultats budgétaires alors qu'elles mettent en danger la stabilité déjà vacillante du secteur.

Les revendications sont d'autant plus fortes que depuis plusieurs années, les professionnels demandent un refinancement massif du secteur, notamment au niveau de l'encadrement des enfants dans les structures d'accueil. Une promesse de réforme faite depuis longtemps tend à disparaître et concerne justement la revalorisation de l'encadrement à 1.5 équivalent temps plein (ETP) pour 7 enfants⁹. (Sud info, 2025)

Le risque actuel dans le secteur est donc de voir la qualité de l'accueil diminuée par le manque de financement structurel : la qualité des repas, la pertinence des horaires d'ouverture et autres éléments structurels de l'accueil de l'enfant risquent de subir un retour en arrière. Les jeunes enfants sont les premiers impactés par la surcharge de travail du personnel d'accueil autant que par les possibles fermetures. Il existe donc des contradictions entre le vécu de terrain et les décisions politiques, malgré un constat identique de la nécessité de qualité, d'accessibilité et de viabilité des structures d'accueil.

En résumé, le rendement économique semble être devenu le principal objectif des politiques publiques liées à l'enfance et prennent le pas sur des valeurs démocratiques dans le débat public. (Vandenbroeck, 2024a) Historiquement, la petite enfance est pensée au travers

⁷ Le taux de couverture fait référence au rapport entre le nombre total de places d'accueil dans une zone donnée et le nombre d'enfants sur cette même zone en âge de les fréquenter. ([Taux de couverture accueil préscolaire](#))

⁸ L'Office National de l'Enfance

⁹ Le taux actuel est de 1 équivalent temps plein pour 7 enfants (sans prise en compte des heures d'ouverture du milieu d'accueil mais en fixant un minimum par jour à 11h d'ouverture).

de son rôle économique qui est de permettre aux mères d'aller travailler et de devenir autonome. En Europe, la marchandisation et la privatisation des lieux d'accueil commencent à se généraliser, le secteur privé étant considéré comme un fournisseur valide de lieux d'accueil. (Jenson et Mariette, 1998 ; Vandebroek, 2024a)

Et ce, malgré que plusieurs études montrent que la qualité des crèches à buts lucratifs et les conditions de travail sont inférieurs à celles dispensées dans des services publics et coopératifs. Elles font aussi état de plusieurs effets négatifs : moins de satisfaction du personnel moins de possibilités d'inclure des publics vulnérable et un assouplissement du ratio adultes/enfants. (Vandebroek, 2024a)

Dans ce contexte, il est légitime de se demander pourquoi les directions prises par la classe politique concernant le secteur de la petite enfance semblent être autant à l'opposé des besoins du terrain ? Comment comprendre le processus spécifique à l'œuvre en FWB en ce qui concerne le traitement politique de la petite enfance ?

Pour continuer cette réflexion, le prochain chapitre présente la question et les sous-questions qui sont le fil rouge de cette recherche. Des éléments théoriques sont présentés et permettent de s'arrêter sur la définition des concepts de *politisation* et d'*enfance*. Le deuxième chapitre présente les éléments méthodologiques de l'enquête. Le choix de la démarche inductive et d'une méthode qualitative est explicité et inscrit l'enquête dans une logique compréhensive du phénomène de politisation de la petite enfance.

Ensuite, les résultats sont exposés au troisième chapitre suivi par l'analyse et la mise en relation des éléments interprétatifs issus des résultats qui permettent de formuler des réponses aux questionnements de recherche. Enfin, l'étude se clôture sur une discussion des résultats en regard des éléments théoriques qui semblent pertinents de mobiliser à la fin de l'enquête.

Chapitre 1 : La problématique de la politisation de la petite enfance

Après avoir fait le panorama de l'environnement et des grands enjeux du secteur de la petite enfance, certaines questions peuvent être explicitées afin de guider l'enquête. La question de recherche est un fil rouge qui donne sa tonalité au travail du chercheur. Les sous-questions élargissent le cadre de référence dans lequel va se résoudre l'énigme posée par la question de recherche et permettent le déploiement de la méthodologie de recherche. La définition des concepts de *politisation* et de *petite enfance* donne le cadre théorique de base à la suite de l'enquête.

A la suite de l'explicitation des questions et des concepts, nous avons choisi de développer dans cette partie la plupart des éléments théoriques. Ce choix n'est pas chronologique par rapport à la logique de la démarche inductive dans laquelle se déroule cette étude. Néanmoins, il répond à une logique de clarté dans l'exposition de l'enquête qui est menée, rassemblant à un même endroit la majorité des repères théoriques.

1.1 Le questionnement de départ

Avant d'exposer les questions de recherche de cette enquête, les deux concepts principaux de la thématique, à savoir la *politisation* et la *petite enfance*, doivent être définis. Les définitions sélectionnées donnent le cadre théorique principal et minimal avant de débiter une recherche inductive. Cela permet de s'assurer que chaque concept est compris de la même manière par le chercheur et les participants notamment.

Le concept de *politisation* comporte deux dimensions qu'il est nécessaire de distinguer dans le cadre de cette recherche. D'un côté, la politisation d'un enjeu est un phénomène social qui mène des questions a priori non-politiques à devenir des questions politiques. D'un autre côté, la politisation des personnes fait référence au processus emprunté par les individus qui s'impliquent en politique. (Braud, 2025) Dans le cadre de cette étude, la dimension qui est au cœur de la problématique exposée est bien celle de la politisation des enjeux, et plus précisément, l'enjeu politique que représente la petite enfance.

La *petite enfance* est donc un secteur d'activité sociale et politique composé notamment de lieux d'accueil spécialement dédiés aux enfants. Les lieux d'accueil et d'éducation ont plusieurs missions importantes pouvant générer un impact sur la société et détenant un potentiel conséquent pour les enfants et leurs parents : soutien social (soutien matériel, émotionnel et informationnel), qualité éducative, lutte contre la pauvreté et accessibilité. (Vandenbroeck, 2024b) Dans la suite de l'étude, le concept d'*enfance* peut apparaître comme synonyme de *petite enfance* lorsqu'il désigne l'ensemble des premières années de la vie d'une personne.

A partir de la problématique exposée en introduction et de la définition retenue des concepts de politisation et de petite enfance, plusieurs questions nécessitent d’être investiguées. Tous les éléments théoriques ou empiriques exposés renvoient à une forme de construction sociale de la problématique : par le statut social des enfants, par son existence en tant que compétence politique et secteur d’activité ou encore par la traduction de ce phénomène privé en enjeu public. Un processus semble être à l’œuvre et une dynamique singulière mobilise des acteurs, gravitant autour du secteur de la petite enfance en FWB.

La question fil rouge de notre enquête est celle-ci :

Quel est le processus de construction politique du secteur de la petite enfance en Fédération Wallonie Bruxelles ?

Afin de guider la réflexion, plusieurs sous-questions viennent alimenter l’étude :

Quelle vision de la petite enfance a-t-on en FWB ?

Par vision, nous entendons les représentations, les perceptions ou encore définitions qui peuvent être données à la petite enfance par les acteurs politiques ou politisés et qui déterminent des prises de position, voire des décisions.

Quelles sont les logiques qui guident la politisation de la petite enfance en FWB?

Plusieurs logiques sont exposées dans la problématique, nous allons tenter de saisir celles qui caractérisent la manière dont est politisée actuellement l’enjeu de la petite enfance en FWB.

Qui sont les acteurs qui participent à la politisation de la petite enfance ?

Parmi les acteurs organisés ou non-organisés, se trouvent des personnes qui ont une influence dans le secteur, dans la vision de l’enfance prédominante ou encore dans la mise en œuvre du processus de politisation.

Quelles sont les conséquences des politiques de l’enfance observées sur le terrain ?

Comme vu dans l’exposition de la problématique, les politiques de la petite enfance ont des effets sur la société en général, sur sa conduite et sur son futur. A partir de cette enquête, nous tentons d’identifier quels sont ces effets actuellement.

1.2 Comprendre la politisation de la petite enfance

L'objectif dans cette recherche est donc de questionner la manière dont le sujet de l'enfance, et plus précisément de la petite enfance, devient un enjeu politique au travers du processus de politisation. Avant de démarrer l'enquête, il convient de prendre un temps d'arrêt sur les aspects théoriques.

Comme évoqué plus haut, l'exposition des aspects théoriques dans la présentation de l'étude est non-chronologique par rapport à la démarche inductive. Ce choix marque avant tout un souci de clarté dans le compte-rendu de l'enquête afin de rassembler au même endroit la majorité des repères théoriques mobilisés après l'analyse des résultats. Vu qu'il est indispensable dans une démarche inductive de passer par une étape de présentation et de définition des concepts, nous avons choisi de regrouper les éléments théoriques en amont de la présentation des résultats. C'est à partir des concepts de politisation et du processus associé ainsi que du concept d'enfance que cette partie est développée afin de faire directement le lien avec les définitions présentées au point précédent.

1.2.1 Le processus de politisation d'un enjeu

La politisation d'un enjeu apparaît comme une dynamique qui implique des acteurs organisés (les syndicats ou les groupes politiques par exemple) ou non-organisés (les parents ou les travailleurs par exemple) qui se saisissent d'un sujet (la petite enfance) et en débattent dans une dynamique spécifique d'interaction. Le résultat de ce processus est l'établissement d'une ou de plusieurs politiques publiques censées apporter des solutions aux problèmes soulevés par les acteurs.

Politisation des enjeux et responsabilités publiques

Les enjeux étant politisés selon des temporalités et des échelles différentes, la politisation n'est pas un processus linéaire et les acteurs peuvent jouer un rôle de politisation ou de dépolitisation selon les moments et/ou les différents niveaux de pouvoir agissant dans la dynamique. (Deloye et Haegel 2017 et 2019) Ce qui va être déterminant dans la dynamique de politisation, c'est la définition du problème et de sa mise à l'agenda politique. La définition du problème dans le processus politisation est une décision politique : c'est en soi un problème politique de nommer un problème. (Gusfield, 2009 ; Hassenteufel, 2010) En effet, décider de la manière dont un problème est défini et/ou décider (ou non) de porter ce problème sur la scène publique et politique va avoir un impact sur sa résolution. La publicisation d'un problème et les

acteurs liés à ce problème public participent donc à l'orientation de la politique publique (Gilbert et Henry, 2009).

Tous les problèmes sociaux ne deviennent pas des problèmes publics. Tous les événements pénibles ne sont pas traités comme une préoccupation publique ni ne font l'objet d'une action publique. Il en va de la responsabilité des pouvoirs publics de déterminer si une situation est suffisamment importante pour devenir un problème public. (Gusfield, 2009) C'est un système de préoccupation et de détermination face aux événements et aux phénomènes.

Joseph Gusfield (2009) parle de structure des problèmes publics, c'est-à-dire leur ordonnancement institutionnel et la place de la connaissance dans le fondement de l'autorité par rapport à l'enjeu. Cette structure n'est pas fixe et elle peut être altérée par les acteurs si ceux-ci développent la croyance cognitive de la possibilité de le modifier. Il y a aussi une dimension historique à considérer : en plus d'être enchâssée dans un ensemble complexe d'institutions, toute politique publique se définit aussi en référence à celles menées par le passé. (Pallier et Bonoli, 1999)

Tout problème public contient une question de responsabilité des acteurs. Cette responsabilité a une double dimension : elle est culturelle dans la manière de percevoir le problème et elle est structurale au travers des institutions et des perspectives disponibles pour prendre en charge le problème. La responsabilité revêt aussi différents aspects. Un des premiers aspects est la propriété (*ownership*) des enjeux et de leur politisation : tous les acteurs ne sont pas égaux dans l'arène politique et certains possèdent la capacité de créer et d'orienter la définition d'un problème. Les autres aspects de la responsabilité sont la responsabilité causale d'un problème et la responsabilité politique, c'est-à-dire celui qui a la responsabilité de sa résolution. (Gusfield, 2009)

Ces trois aspects peuvent coïncider en une même personne, dans une même instance. Ceci dit, une rivalité peut venir s'installer entre les acteurs pour revendiquer une part de la propriété du problème, surtout dans l'étape définitionnelle, mais pas nécessairement sur la responsabilité politique qui peut mener à un rejet en cas d'échec de résolution. (Gusfield, 2009)

Les acteurs, participants au processus de politisation, sont répartis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil gouvernemental. (Lemieux, 2002) Les participants visibles (acteurs politiques) tentent d'influencer l'agenda et puis se tournent vers ceux qui sont plus discrets (bureaucrates, acteurs de terrain, experts) mais disposent d'une expertise capable de générer

des solutions, des alternatives visant la résolution du problème posé. (Kingdon, 1984 ; Zittoun, 2013)

La définition d'un problème peut prendre plusieurs formes. Une première manière de définir une problématique publique est que des problèmes latents deviennent des problèmes objectifs par l'action d'acteurs qui se mobilisent autour de dispositifs les rendant visibles et mettant au jour le problème. Ou une autre manière d'aborder ce processus est de considérer que le problème est issu d'une construction collective, d'une définition collégiale via l'interaction des acteurs impliqués et mobilisés autour de la situation. (Spector et Klutse, 1977 in Zittoun, 2013) Cette dernière perspective est celle qui nous occupe dans ce travail et c'est le processus définitionnel qui permet de qualifier une situation de problème. L'acteur tente alors d'imposer son propre énoncé de la situation et de l'inscrire à l'agenda.

L'agenda politique est défini comme une liste de sujets ou de problèmes sur lesquels le gouvernement en place va se pencher. Cet agenda peut couvrir des sujets plus régaliens ou des sujets plus spécialisés, comme la santé, les transports ou encore l'enfance. Dans l'agenda gouvernemental (les sujets qui retiennent l'attention du gouvernement), se retrouve l'agenda décisionnel qui contient une shortlist de sujets qui trouveront une issue, au travers d'alternatives et de possibilités à disposition du gouvernement. (Kingdon, 1984)

Problem stream, policy stream, political stream et la fenêtre d'opportunité

Comment un problème attire-t-il l'attention politique et l'opinion publique sur lui ? John W. Kingdon (1984) détermine trois types flux ou aussi appelés *stream* par lesquels transite une situation avant de pouvoir faire l'objet d'une réelle attention politique. Cette approche détaille un processus de politisation et constitue un des cadres principal d'analyse dans ce travail.

Tout d'abord, le *problem stream* renvoie au fait de déterminer qu'une situation particulière est en réalité un problème qui doit être considéré sérieusement par le gouvernement. Un prisme essentiel de prise en considération est celui du budget. Les contraintes budgétaires influent sur le formatage d'une situation en problème (Neveu, 2022), par le biais par exemple d'un monitoring. Le problème public existe en politique selon trois mécanismes : les indicateurs mesurés (monitoring), les événements observés (via des études) et les feedbacks qui sont renvoyés vers les instances. Ces indicateurs sont utilisés pour évaluer l'importance du problème en question et pour permettre de conscientiser sur son évolution. Le budget est une part centrale dans l'activité du gouvernement et il peut être promoteur des problèmes par rapport à l'agenda mais l'inverse est aussi une réalité. (Kingdon, 1984) Ce qui va différencier le problème d'une

simple situation, c'est que le public et le politique notamment pensent qu'on peut l'influencer et y faire quelque chose. L'activité définitionnelle joue un rôle majeur dans la fabrique d'une solution et est aussi un enjeu politique majeur. (Zittoun, 2013)

Ensuite, le *policy stream* représente l'ensemble de l'action publique et des politiques publiques à disposition des instances et en voie d'être adoptées, facilitant le traitement du problème en question. John W. Kingdon (1984) fait référence à un processus de sélection naturelle quand il s'agit d'aborder la question des propositions et des alternatives générées pour solutionner un problème. Certaines idées restent et d'autres disparaissent notamment via l'action d'une communauté de spécialistes. Si cette communauté est stable et cohérente, les idées ont de grandes chances d'être sélectionnées et efficaces. Si au contraire, la communauté est fragmentée, alors les politiques qui en ressortent risquent d'être déconnectées par manque d'orientation commune et peuvent rendre l'agenda instable. Pour mettre en place une liste de propositions sérieuses et acceptables moralement et budgétairement, cela prend du temps. A la fin de ce processus, même s'il n'y a pas de consensus, en ressort une shortlist de propositions proéminentes et reconnues comme valables.

Enfin, le *political stream* identifie un terrain politique qui a ses propres règles et sa propre dynamique. Les facteurs qui l'influencent sont : les résultats électoraux, les tendances nationales, les changements idéologiques, les changements dans l'administration, les tendances populaires, etc. Il s'agit d'un contexte politique mouvant qui impacte les agendas, eux-mêmes déjà sensibles à un certain turnover (dans les administrations, dans les cabinets) ou encore à certaines limites juridictionnelles (les compétences des entités dans un système fédéral par exemple). Le *political stream* est propice à la prise en compte ou non de l'enjeu : il peut être promoteur ou inhibiteur de l'agenda. (Kingdon, 1984)

La jonction de ces trois flux est un moment critique : les solutions rejoignent les problèmes et la force politique nécessaire à leur activation. C'est ce que John W. Kingdon (1984) appelle la *policy window* ou encore la fenêtre d'opportunité (Neveu, 2022). Lorsqu'elle apparaît, elle permet d'entamer un processus de politique publique. Pour qu'un enjeu soit politisé et pris en compte dans un cycle de politique publique, les acteurs pour qui cet enjeu est primordial doivent compter sur la synchronisation de la mobilisation et de la disponibilité politique pour traiter de ce sujet. L'opportunité s'ouvre au travers d'une proposition, une manière de concevoir le problème. Avoir à disposition des propositions viables, applicables rapidement favorise l'ouverture de la fenêtre et la mise en œuvre des politiques publiques.

Ces dernières peuvent être définies comme « une association plus ou moins complexe de problèmes, d'objectifs, de valeurs, d'instruments, d'actions, de conséquences, etc. » (Zittoun, 2013, p.11). Cet ensemble est réputé comme cohérent et comporte des intentions et des actions imputables à une autorité publique. (Braud, 2025)

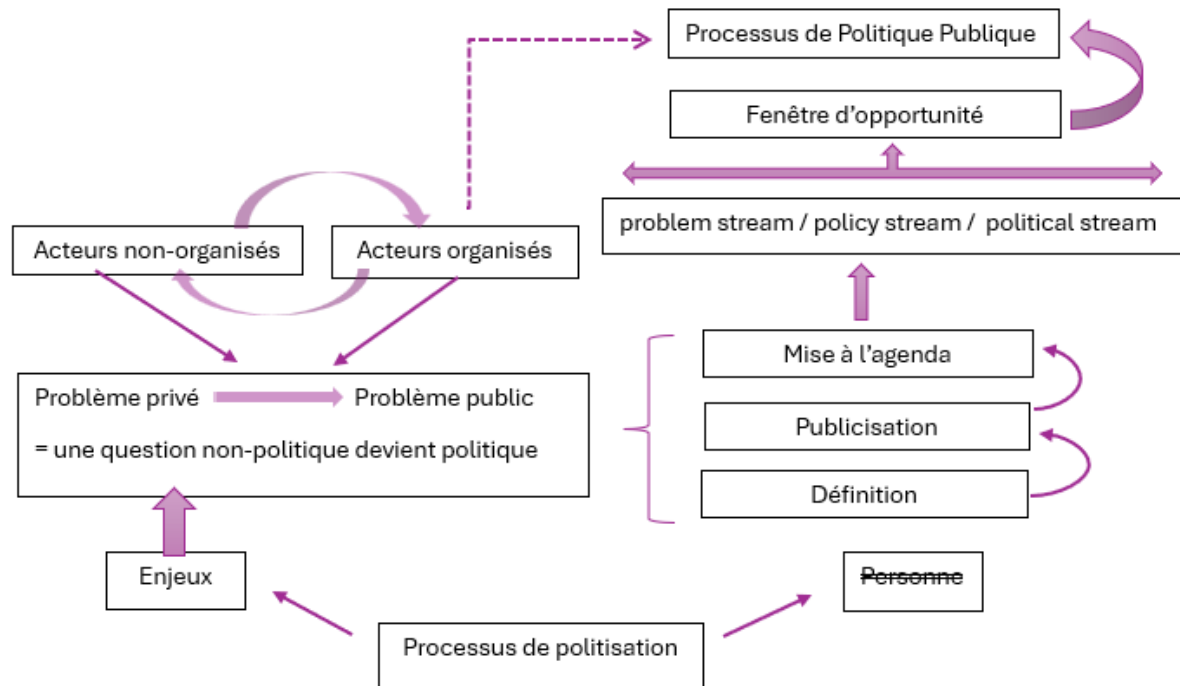


Schéma « le processus de politisation » : identification des dimensions et des dynamiques

Le processus de politisation dans le contexte de l'enfance est aussi influencé par la tension entre ce qui est du ressort du domaine privé et ce qui revient au domaine public. Cette tension public/privé dans l'enfance est influencée par l'évolution de l'Etat social vers un Etat d'investissement social. Cette évolution est marquée par une crise financière, remettant en cause les dépenses de sécurité sociale, mais aussi une crise bureaucratique (efficacité des services publics) et philosophique (question du bien-être social). Cette triple crise affecte la tension public/privé et questionne les responsabilités étatiques et individuelles. (Vandenbroeck, 2024a)

1.2.2 Des enfants à l'enfance : du sujet à l'enjeu sociétal.

L'enfance est à la fois un concept et une catégorie, qui sont pensés l'un comme l'autre par rapport à un monde « adulte », soit en opposition avec celui-ci, soit en finalité. (Romagny, 2023) De manière très directe, l'enfance désigne l'ensemble des premières années de la vie d'un être humain. C'est un mot qui recouvre donc différentes réalités, un enfant n'étant pas l'égal d'un autre sur le plan de son contexte social ou encore familial. (Richard, 2024) Ce

concept et cette catégorie seraient l'effet d'un rapport de domination des adultes envers les enfants sur base d'une représentation de fragilité et de dépendance. Afin d'éprouver le postulat du rapport de pouvoir auquel sont soumis les enfants, le concept d'enfance doit s'étudier et se considérer aux travers de facteurs politiques et sociaux. (Romagny, 2023) Ces éléments sont essentiels à considérer quand la représentation des enfants en politique est questionnée, comme c'est le cas dans ce travail au travers des aspects de politisation.

Un rapport de pouvoir et une responsabilité collective au centre de l'enjeu

Gabrielle Richard (2024) nomme le rapport de pouvoir politique existant entre adultes et enfants : l'*adultisme*. Cette notion permet de réfléchir aux conditions du statut des enfants dans nos sociétés occidentales contemporaines. A travers cette réflexion, un regard critique est posé sur les représentations de l'enfance, perçue avant tout comme une position sociale, empreinte de vulnérabilité et de dépendance. Cette dernière propriété induit la nécessité de soutien d'une ou de plusieurs personnes qui pensent les enfants et l'enfance selon un filtre « adulte ». En conséquence, les enfants grandissent au contact d'institutions et d'instances de décision adulte-centrées. Les adultes détiennent une forme de privilège légal, social, politique et économique sur les enfants : les enfants ne sont pas consultés dans les décisions car celles-ci sont prises sous le couvert de leur bien-être. Il s'agit pour la société de pallier à une forme d'incomplétude, le temps que les enfants grandissent. Les enfants possèdent des droits et ce sont aux adultes à les faire respecter.

Dans nos sociétés, l'enfant est en effet la responsabilité de nombreux intervenants, personnes et/ou institutions qui prennent son relai sur différentes matières qui le concernent directement. (Oui, 2021) Le rapport enfant/adulte a donc une portée politique et s'inscrit dans un rapport de représentation à la fois politique mais aussi cognitif, c'est-à-dire penser pour eux. (Garnier, 2015) D'un point de vue législatif, il existe une tension entre une responsabilisation plus précoce des enfants et une protection plus longue.

Le questionnement autour du droit et du *bien des enfants* (Roelens, 2021) ramène à la notion juridique d'intérêt supérieur de l'enfant et aux questions de surveillance des droits de l'enfant. Ces notions renvoient à la nécessité de mettre en place une surveillance des droits des enfants au niveau national mais aussi de développer politiquement une attention à l'intérêt supérieur des enfants. Tara M. Collins (2010) insiste sur l'importance que cette surveillance des droits soient centrées sur les enfants eux-mêmes et pas sur les familles ni les institutions. Pour que cela puisse se mettre en place et que les mentalités puissent évoluer, les enfants

doivent être considérés comme des personnes indépendantes et ne doivent pas être exclus des matières qui les concernent.

L'enfant : individu et acteur social

Un champ d'étude particulier défend ce point de vue : les *childhood studies*. Centrées sur les enfants, ces études se sont développées depuis les années 70 et marquent une certaine orientation des travaux dans le domaine des sciences sociales. Au centre, se trouve le concept d'agentivité des enfants qui est une prise de position théorique plaçant l'enfant comme acteur social (agent) et l'enfance y est vue comme une construction sociale. (Garnier, 2015)

Cette approche centrée sur l'agentivité des enfants a été créée en rupture avec certains modes de pensée, plus traditionnels, telle que les approches psychologisantes dans la petite enfance présentant des effets normatifs puissants (Brougière et Vandenbroeck, 2007 cité dans Garnier, 2015) mais aussi en réaction aux idéologies naturalistes voyant l'enfant comme un être incomplet défini par ses manques ou encore, en opposition aux perspectives développementales plaçant l'atteinte de l'âge adulte comme un accomplissement. (Garnier, 2015)

Les nouvelles approches se centrent donc sur l'enfant au présent et en tant qu'individu dans une société. Cette approche critique permet de dépasser les aspects normatifs ou naturalistes de l'enfance pour se centrer sur sa portée sociale et politique.

Ainsi, considérant l'enfant dans sa dimension sociale, la qualité pédagogique des lieux où il est accueilli est au centre des préoccupations du secteur et elle repose sur deux dimensions : le soutien émotionnel et le soutien éducatif. (Vandenbroeck, 2024). Sayed et Ahmed (2011) identifient trois approches concernant la qualité de l'éducation des enfants d'un point de vue sociétal : l'approche du capital humain qui évoque l'impact des investissements dans l'éducation sur le développement économique ; l'approche des droits humains qui considère qu'il est du devoir des gouvernements et institutions de créer les conditions d'une éducation de qualité pour chacun ; et enfin, l'approche de justice sociale qui met la participation et l'éducation au centre de la qualité éducative.

Les professionnels en charge de cette qualité sont des éducateurs, animateurs, puéricultrices, accueillantes, différents termes utilisés, à portée générique, pour désigner les personnes qui travaillent dans ce secteur. Ces personnes sont garantes auprès des enfants de la qualité éducative et du cadre pédagogique.

Le noyau central de la qualité dans l'accueil des enfants, telle que défendue dans les lieux d'accueil, est l'interaction adulte/enfant. La formation des professionnels est donc

essentielle (formation initiale ou continue). Tout comme veiller à de bonnes conditions de travail, celles-ci ayant un effet sur la disponibilité des adultes dans l'interaction. (Vandenbroeck, 2024b)

La vie quotidienne affecte l'enfant et lui apporte une structure nécessaire à son développement. Les théories de l'attachement expliquent que le travail quotidien auprès des enfants (prendre soin d'eux, jouer avec eux, les nourrir, leur parler) revêt une importance fondamentale dans leur construction psychique et leur sécurisation affective. Pour mettre ce cadre en œuvre, les investissements sont importants. Néanmoins, dans un contexte de crise budgétaire, les aspects « qualité » sont confrontés à des aspects « quantités » comme le nombre de places d'accueil mais aussi la pénurie dans le recrutement. Les deux aspects sont indispensables au développement du secteur. (Cyrulnik, 2014)

Que ce soit donc d'un point de vue politique, sociologique, psychologique et économique, les lieux d'accueil de l'enfance jouent un rôle primordial dans la société. Ils assurent un complément essentiel à l'éducation des parents, ils offrent des expériences éducatives élargies aux enfants et ils facilitent l'accès à l'emploi et à la formation des parents. D'ailleurs, l'absence de structures d'accueil a tendance à accentuer les inégalités et les clivages sociétaux. (Thevenart, 2003)

De plus, une qualité d'accueil médiocre peut nuire au développement de l'enfant et a un impact sur les parents, surtout les mères, qui par exemple doivent réduire leur temps de travail pour s'occuper de leur enfant. (Vandenbroeck, 2024b) Il y a un enjeu d'avoir des lieux d'accueil et d'éducation de qualité. C'est un droit des enfants d'être accueillis dans des structures qui cherchent à les soutenir plutôt qu'à les déterminer et qui visent leur autonomie et garantissent les ressources nécessaires à une autonomie de fait et pas seulement de droit. (Roelens, 2021).

La notion d'*accueil* est essentielle dans le cadre du secteur de l'enfance pour dépasser une vision autour de la *garde*, qui suggère plus une surveillance qu'une réelle implication éducative et pédagogique. Les réformes ont eu des conséquences sur l'accompagnement pédagogique, notamment avec l'arrivée des diplômes obligatoires pour le personnel d'accueil de la petite enfance, censés être gages de compétences. Si ces conditions sont réunies, l'accueil peut être bénéfique pour le développement de l'enfant puisqu'il suppose des attentes en terme de qualité et de choix éducatifs. (Cyrulnik, 2014)

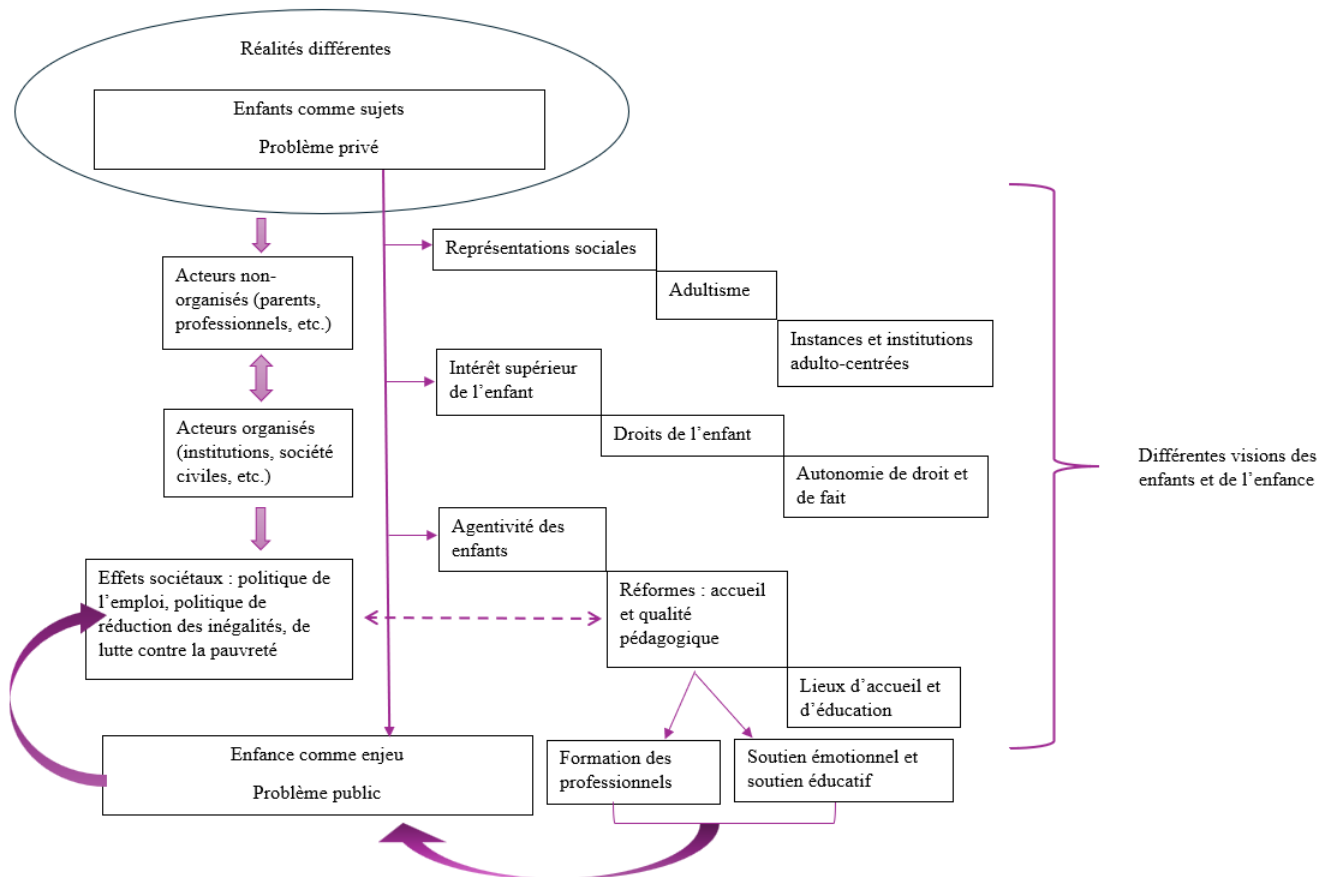


Schéma « des enfants à l'enfance » : la construction d'un enjeu sociétal

La présente recherche s'appuie donc à la fois sur les travaux théoriques autour de la responsabilité publique, de la définition du problème et de la mise à l'agenda d'un problème public. La manière dont la fenêtre d'opportunité (Kingdon, 1984) peut ou pas s'ouvrir sur la petite enfance est également un fil rouge de ce travail. Enfin, nous nous réclamons aussi d'une approche critique qui situe l'enfant au présent et dépasse les aspects normatifs ou naturalistes de l'enfance pour se centrer sur une portée sociale et politique de la thématique.

Dans le chapitre suivant, nous reprenons l'ordre chronologique de l'étude par l'explicitation de la méthodologie appliquée. Elle permet de cerner comment cette enquête va répondre aux différents questionnements liés au processus de politisation de la petite enfance en FWB. Les éléments récoltés dans l'analyse du contexte et certains éléments théoriques de base permettent de déterminer les aspects essentiels dans la méthodologie de recherche : qui participe à l'enquête, quelles sont les observations à réaliser et de quelles manières les récolter ?

Chapitre 2 : La méthodologie

Dans ce chapitre, nous présentons la méthodologie sélectionnée pour appréhender la compréhension du processus de politisation de la petite enfance en FWB et explicitons chaque décision prise, en restant ancré dans notre problématique telle qu'exposée dans les chapitres précédents.

Dans un premier temps, la démarche inductive est abordée en parallèle avec la méthode qualitative. Ces deux éléments sont le cœur méthodologique de cette étude. Ensuite, nous nous penchons sur la manière dont le groupe des participantes est sélectionné et explicitons la délimitation du champ d'étude. Une troisième partie revient sur les entretiens, exploratoires et de récolte des données, et conforte leur pertinence dans cette enquête. Enfin, la méthode de traitement analytique et interprétatif des données récoltées est présentée et introduit la présentation de l'empirie et sa théorisation dans les chapitres suivants.

Tout au long du chapitre, le design de recherche se développe afin de saisir la cohérence de l'enchaînement des différentes étapes essentielles à la validité scientifique de cette recherche. Ce chapitre est également l'occasion d'exposer à plusieurs étapes une réflexion éthique sur la positionnalité du chercheur.

2.1 La démarche méthodologique

La démarche appliquée dans cette étude de la politisation de la petite enfance en FWB se caractérise par une approche inductive et une méthode qualitative dans la récolte et l'analyse des données, afin de pouvoir recueillir les points de vue des professionnels et d'analyser les enjeux du secteur.

2.1.1 Le mouvement inductif et la méthode qualitative

« Le choix d'une démarche plutôt qu'une autre témoigne de la disposition d'esprit du chercheur face au terrain d'investigation » (Roberto, 2007, p.78).

En effet, dans ce travail, le choix de la démarche inductive s'explique par la proximité du chercheur avec le terrain. L'approche inductive permet dans ce cadre de faire primer le terrain et la réalité qui s'y observe sans risquer d'influencer un choix sur l'orientation théorique trop précise dès le départ. C'est donc pour cette raison que l'approche hypothético-déductive n'a pas été retenue.

Même s'il n'est pas possible d'ignorer que le chercheur appréhende les phénomènes avec sa sensibilité théorique et ses connaissances, l'approche inductive permet en partant du

terrain et en y revenant régulièrement d'entamer une enquête, une récolte de données, avant d'entamer le travail théorique. (d'Arripe et al., 2014)

Les études s'intéressant au sens que les acteurs sociaux donnent à leur expérience vécue acquièrent davantage de cohérence et de richesse interprétative quand la saisie, l'analyse et l'interprétation des données prennent place dans un mouvement de recherche inductif. (Roberto, 2007) La démarche est choisie dans l'optique de pouvoir approfondir la pensée des participantes à l'étude et de saisir la complexité du phénomène de politisation de la petite enfance. Avoir un cadre théorique trop précis dès le départ aurait pu limiter la compréhension du phénomène. L'approche inductive d'un phénomène permet de générer une compréhension plus approfondie d'un processus en récoltant les représentations des acteurs sociaux dans le but de capturer leur analyse et leurs observations vis-à-vis du phénomène. (Denis, et al., 2019)

La démarche inductive offre l'avantage de rester ouvert à la subjectivité et à l'inattendu. Néanmoins, le chercheur doit réaliser une équation intellectuelle entre des lectures théoriques d'un côté et la découverte du terrain de l'autre. (Paillé et Mucchielli, 2021) Afin de limiter les a priori, les lectures préalables à l'enquête donnent la possibilité de se référer à une base de connaissances théoriques, notamment dans la définition des principaux concepts de l'étude.

Dans le cas présent, il s'agit des concepts d'enfance et de politisation qui ont été définis en amont du travail de terrain (cfr. Chapitre 1). La démarche théorique de définition des concepts-clés et de référencements théoriques est essentielle pour élaborer la grille d'entretien afin de pouvoir assurer une forme de cohérence théorique dès le départ. Les démarches inductives et déductives ne sont pas mutuellement exclusives (Marquet et al., 2022) et il nous a semblé nécessaire d'emblée de conjuguer un minimum de réflexion théorique avec la flexibilité et la créativité de la démarche inductive.

Cette disposition inductive influence notamment la manière d'aller saisir des données de terrain et le cadre d'analyse dans lequel celles-ci sont traitées. C'est par une méthode qualitative que ces étapes de récolte et d'analyse de données prennent place dans cette recherche. Sa pertinence est directement liée au caractère inductif de l'enquête et à sa capacité à appréhender les perceptions et les significations des participantes au travers de leurs discours (Ruona, 2005). En effet, la méthode qualitative est adéquate quand il s'agit de récolter un angle de vue, une focale particulière à une échelle micro, c'est-à-dire à partir des individus (Alami et al., 2024). L'instrument qualitatif est parfois le seul qui permet la compréhension en profondeur du phénomène étudié, compte tenu des conditions de terrain. (Poupart, 1981 in Roberto, 2007)

En effet, l'analyse qualitative d'un phénomène peut se définir comme « une démarche discursive de contextualisation, d'explicitation ou de théorisation d'expériences vécues ou de phénomènes observés. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens. Elle ne nécessite ni comptage, ni quantification pour être valide, généreuse et complète. ». (Paillé et Muchielli, 2021, p. 11) Le résultat est alors une qualité, une dimension ou encore une conceptualisation de l'objet. Démarche non-mécanique, elle implique un travail à taille humaine, de proximité et empiriquement fondé. L'enquête qualitative de terrain implique donc un contact personnel avec les sujets de recherche. (Paillé et Muchielli, 2021)

Dans cette étude, ce contact prend la forme d'entretiens ouverts menés auprès de professionnelles qui évoluent sur le terrain de la petite enfance au quotidien. Le caractère qualitatif s'éprouve à la fois dans les instruments utilisés, tels que les entretiens ouverts, pour récolter des données dites qualitatives (éléments de discours dans le cas présent) mais aussi parce que l'enquête est menée en dehors de toute mise en situation artificielle, dans une logique proche des personnes et de leurs témoignages.

L'analyse des données est aussi qualitative. Elle met à profit la capacité du chercheur à comprendre et à interpréter les pratiques et les expériences. (Paillé et Muchielli, 2021) Dans ce cadre, le chercheur qui connaît le terrain peut utiliser son propre savoir pour identifier et comprendre les éléments pertinents issus du discours récolté. Et c'est par la mise en place d'un processus itératif au fur et à mesure de la collecte et de l'analyse des données que la compréhension du phénomène peut émerger. (Denis, et al., 2019).

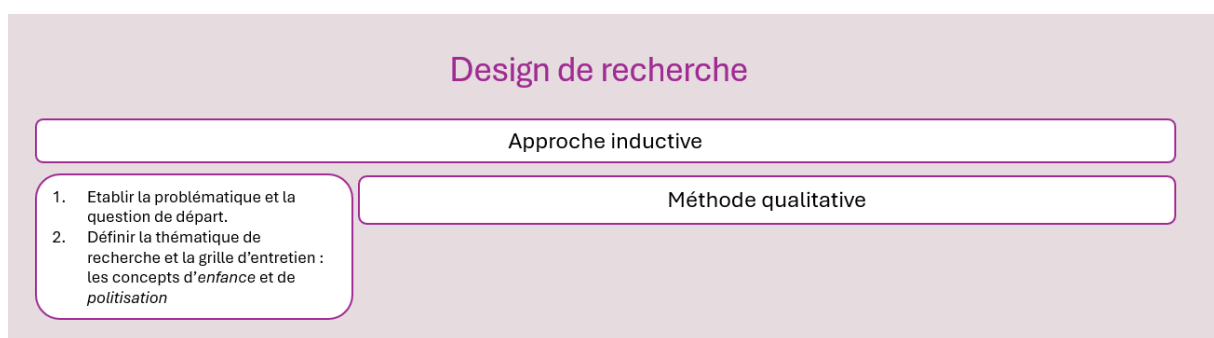


Schéma « évolution du design de recherche » : définition de l'approche, de la méthode et cadre théorique de base.

2.1.2 Constitution d'un groupe caractéristique et définition du champ d'application

Dans le cadre d'une recherche, le groupe des répondants inclut des individus issus d'une population. Lorsque la recherche investigate un mode de fonctionnement particulier, ce groupe de répondants est constitué à partir d'une sélection de personnes qui connaissent ce

fonctionnement et font partie du champ dans lequel il s'applique. La constitution du groupe se fait également en lien avec la problématique définie afin de se distinguer du sondage d'opinion. La méthode appliquée dans cette étude est d'établir un groupe de participants sur base de composantes qui ne sont pas strictement représentatives mais plutôt caractéristiques de cette population. (Marquet et al., 2022)

La méthode d'entretien semi-directif (explicitée plus bas) permet de se concentrer sur un groupe d'une dizaine de personnes, qui ont donc des caractéristiques pertinentes en lien avec la problématique exposée. Le public auprès duquel les données sont récoltées est composé de directions de structures qui accueillent des enfants de 0 à 3 ans (crèches, services d'accueillantes d'enfants à domicile, etc.).

Ce public est pertinent car les directions d'institutions ou d'établissements sont à la croisée du terrain et des structures politiques et administratives. Elles¹⁰ se rencontrent pour parler des grands enjeux du secteur et de leurs réalités. Elles échangent également avec leur réseau, composé au moins d'une fédération possédant des mandats dans des instances de concertation sectorielle. Elles reçoivent des informations de la part de ce réseau et souvent, les répercutent sur le terrain. Elles ont la charge de mettre en œuvre les règlements et réformes au quotidien dans leur structure d'accueil. Elles accompagnent le personnel de terrain dans leurs missions auprès du public-cible, ici constitué des enfants et de leur famille. Il semble tout indiqué de partir de leur analyse et de leur vécu pour avoir une vue d'ensemble et récolter les données qui permettront de répondre à la question posée par la problématique. Le choix de ce groupe de participantes permet d'introduire dans le champ d'observation de la construction d'un problème public des acteurs moins visibles publiquement. (Gilbert et Henry, 2009)

La compétence de la petite enfance revient à la FWB, comme explicité dans l'introduction du travail. Dans un souci de concision et parce que la réalité des milieux d'accueil est différente dans la communauté flamande, le champ de cette recherche se concentre dans l'espace géographique de la FWB. L'objectif est de pouvoir couvrir un maximum le territoire afin d'accéder aux particularités des réalités provinciales et communales. Au total, ce sont 12 directions de milieux d'accueil qui ont participé à l'étude. Le contact est pris via le réseau de deux fédérations qui regroupent plusieurs structures dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Néanmoins, pour des raisons organisationnelles liées aux fédérations et à leurs ASBL affiliées,

¹⁰ Le « elles » désigne ici les directions. Ce groupe étant composé principalement de femmes, c'est le féminin qui est utilisé dans la suite de ce travail pour faire référence aux répondantes sélectionnées.

les provinces du Brabant Wallon et de Liège ne sont pas représentées dans ce groupe de participantes. La province du Hainaut, de par sa densité de sous-régions, a une meilleure représentation.

Provinces	Nombre d'entretiens réalisés
Hainaut	8 entretiens
Namur	2 entretiens
Luxembourg	1 entretien
Bruxelles	1 entretien

Tableau de répartition des répondantes par provinces.

Au-delà des aspects géographiques, il est surtout nécessaire que ce groupe de participantes soit caractéristique de la diversité des modes d'accueil que l'on peut retrouver dans le secteur de la petite enfance en FWB. En effet, les réalités de subventionnement et d'organisation sont parfois très différentes d'un type d'accueil à l'autre. Cela peut engendrer un rapport différent aux enjeux actuels dans le secteur. Certaines directions interrogées ont en charge une ou plusieurs crèches, milieux d'accueil collectifs classiques, avec des capacités¹¹ variables de 14 enfants présents simultanément jusqu'à 63 pour les plus grandes (dans ce groupe précis). D'autres organisent un service d'accueillantes à domicile (SAE), milieux d'accueil plus individuels mais avec une particularité de s'organiser directement dans le lieu d'habitation de la travailleuse ou dans un lieu choisi par elle. Une accueillante accueille en moyenne 4 enfants par jour. L'organisation de l'accueil dans un SAE, le statut du personnel d'encadrement ou encore les modes de subventionnement sont différents des crèches, mêmes si les référents pédagogiques restent les mêmes.

Dans ce groupe caractéristique, se retrouvent également des accueils extrascolaires (AES), c'est-à-dire des services qui organisent l'accueil d'enfants de 2.5 ans à 12 ans avant et après l'école. Certaines ASBL organisent également des services d'accueil d'enfants malades à domicile (SAEMD). Ces services sont souvent associés à la petite enfance car ils sont sous le couvert de la même ministre de tutelle et de la même administration. Au total, le groupe est

¹¹ Les capacités des milieux d'accueil correspondent aux « places » dont il est fait référence au chapitre 1. Celles-ci sont souvent un multiple de 7 (surtout depuis la dernière réforme des milieux d'accueil) afin de coller aux exigences d'encadrement de 1 équivalent temps plein (ETP) puéricultrice pour 7 enfants.

caractéristique de 4 types d'accueil différents et de 21 services d'accueil collectif ou individuel, certaines directions assurant la gestion de plusieurs établissements.

Types d'accueil de l'enfance	Nombre de services
Crèches	8
Services d'accueillantes à domicile (SAE)	8
Services d'accueil extrascolaire	3
Services d'accueil d'enfants malades à domicile	2

Tableau de répartition du groupe par types d'accueil.

Afin de garder un champ d'étude clair et concis, des choix sont opérés dès le départ de l'enquête et la décision est prise de se centrer sur la compétence « petite enfance », et non, sur l'enfance dans sa globalité. Lors de la phase exploratoire, des éléments liés à l'enfance en général sont évoqués, avec la possibilité d'interviewer également des directions d'école. Néanmoins, le fait qu'ils ne dépendent pas de la même ministre de tutelle, ni de la même administration, suppose possiblement des logiques de politisation différentes. La problématique même s'inscrit dans un contexte différent : a priori pas de problèmes liés à des subventions rabotées et surtout, l'employeur du personnel enseignant est la FWB elle-même. Même s'il aurait été intéressant d'avoir une vision globale et transversale de l'enfance et de son processus de politisation, dans un souci de concision, il convient de laisser ces aspects pour une étude complémentaire à celle-ci.

Néanmoins, lors des entretiens, vu que la thématique traite de la compétence « petite enfance », les services d'extrascolaire ont été évoqués et certains éléments transversaux avec les écoles également. L'enfance et la petite enfance couvrent d'autres secteurs d'activité liés à la protection de l'enfance ou encore à la santé et à la prévention. Ces derniers n'ont pas été retenus lors de la constitution du groupe de participantes par nécessité de circonscrire le champ d'étude.

Dès le départ, et au fur et à mesure de l'étude, des choix liées à la constitution d'un groupe caractéristique d'interlocuteurs ont donc été posés afin d'éviter l'accumulation d'une masse de données trop importante à traiter et à contrôler. Le champ d'étude est clairement circonscrit afin de respecter la logique des instances politiques et administratives dans lesquelles s'exercent la compétence liée à la petite enfance.

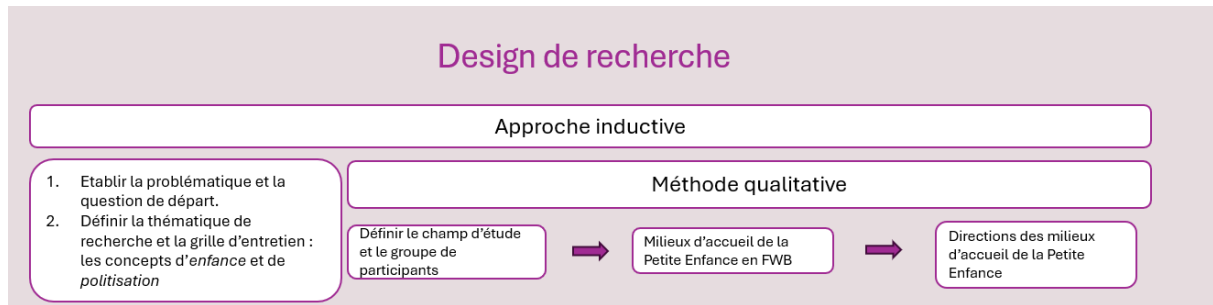


Schéma « évolution du design de recherche » : définition du champ d'étude et circonscription du groupe de participantes.

2.2 La partie exploratoire et la collecte des données

Dans cette partie, nous explorons la méthode des entretiens ouverts : d'une part au travers des entretiens exploratoires menés en amont de l'enquête et d'autre part, dans la récolte de données proprement dite. Nous avons opté pour une méthode qualitative dans la récolte des données afin de respecter la logique de base de ne pas trop interférer avec la démarche inductive et de laisser une place complète à la partie exploratoire dès le départ. Une autre méthode de récolte, tel qu'un questionnaire, aurait pu orienter les résultats obtenus via des questions ciblées et laissant peu de places à des réponses ouvertes pouvant mener à des éléments nouveaux.

L'interview dans la compréhension des politiques publiques et dans la démarche inductive a l'avantage de permettre une grande flexibilité, de s'adapter à la personne et peut se rapprocher d'une sorte d'observation participante, si elle est peu structurée. Le risque reste malgré tout d'influencer le discours et que les participantes n'arrivent pas à verbaliser leur pensée. (Lemieux, 2002) Afin de contourner cela, au fil des entretiens, une dynamique de co-construction avec les participantes a été mise en place en utilisant la reformulation, la projection dans des situations fictives ou encore le débat d'idées pour alimenter le discours et faciliter l'expression.

L'objectif est de donner plus de pouvoir aux participantes afin que les données puissent être récoltées sans équivoque, en explorant des hypothèses contradictoires et en limitant les projections d'opinion personnelle du chercheur. En effet, la proximité professionnelle du chercheur avec certaines participantes est plus ou moins importante. Le tutoiement est maintenu et l'esprit de la discussion également. Le but est de mettre à l'aise les répondantes afin d'éviter des aspects trop mécaniques et artificiels dans la tenue des entretiens pouvant dénaturer le discours et bloquer la libération de la parole.

2.2.1 Les entretiens exploratoires

Afin de construire la problématique de recherche et pour mieux cerner les différents aspects liés à la politisation de l'enfance, deux entretiens exploratoires ont été menés. Ils

permettent de donner des indications sur la pertinence du cadre, de faire un premier état des lieux avant de se lancer dans le travail de récolte des données à proprement parlé. (Marquet et al., 2022)

Les entretiens exploratoires se déroulent de manière ouverte afin de pouvoir explorer aussi les a priori et les idées préconçues du chercheur. Les entretiens menés ont permis de prendre de la distance sur les enjeux du secteur et d'élargir suffisamment le champ de vision pour avoir une vision d'ensemble de la problématique. Ils sont également l'occasion de tester une première grille d'entretien semi-directif (voir annexe 2) et de faire le tri dans les objectifs de la recherche. En sciences sociales, l'entretien exploratoire n'est jamais complètement non-directif puisqu'il est en lien avec les éléments de la recherche et qu'il est sollicité par le chercheur lui-même. (Marquet et al., 2022)

Habituellement, la pratique de l'entretien exploratoire demande de poser le moins de question possible et d'éviter de s'impliquer soi-même dans le contenu. Néanmoins, un choix conscient de donner des informations sur la pratique professionnelle du chercheur a été posé afin de pouvoir questionner d'éventuels présupposés avec les experts, pour récolter des points de vue divergents ou pour stimuler une réflexion hors cadre, le but recherché étant d'élargir le point de vue de base du chercheur et de révéler les aspects cachés du problème. Les entretiens se sont donc nourris de la dynamique interactionnelle entre l'interviewé et le chercheur, c'est-à-dire qu'ils ont été l'occasion de réfléchir ensemble au sujet, de supposer et d'explorer de nouvelles hypothèses, de faire émerger de nouvelles questions.

Dans le respect de la logique de cette recherche, le discours de ces entretiens n'a pas été exploré en tant que processus car les ressorts du discours, tels que par exemple, des phrases inachevées ou encore un choix particulier de vocabulaire, n'auraient pas apporté d'éléments pertinents en lien avec l'objectif de l'étude.

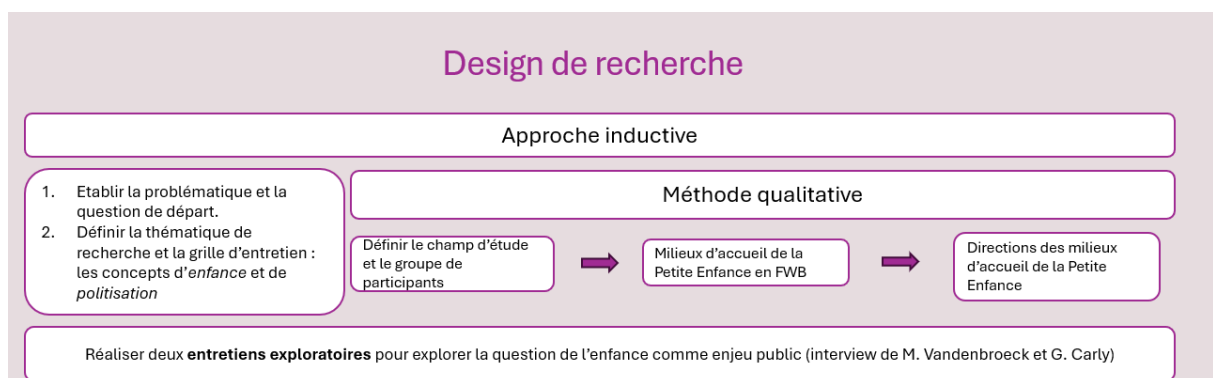


Schéma « évolution du design de recherche » : réalisation de deux entretiens exploratoires

2.2.2 La récolte des données qualitatives : l'entretien ouvert et semi-directif

Les données d'enquête doivent être récoltées selon les objectifs liés à la problématique de recherche. (Paillé et Mucchielli, 2021) Les objectifs des entretiens sont :

- d'entendre et d'extraire à partir du vécu et de l'expérience des participantes leur analyse des décisions et des dynamiques en œuvre au sein des instances administratives et politiques, constituant le cadre d'application de la politisation de la petite enfance ;
- et de pouvoir rendre compte de l'impact de celles-ci sur le terrain.

Les données sont récoltées via des entretiens ouverts, semi-directifs. Le guide d'entretien (présenté au chapitre suivant) reprend les thématiques générales et couvre le phénomène de politisation associé au concept d'enfance. Il permet uniquement d'explorer pleinement la problématique en réorientant la conversation si elle dévie du sujet de base. En effet, l'utilisation d'une grille d'entretien permet de rester dans les objectifs de la recherche et de faire en sorte que les éléments recueillis puissent nourrir l'analyse. (Marquet et al, 2022) Néanmoins, la démarche inductive implique de laisser l'échange se construire au fur et à mesure pour permettre à des éléments nouveaux d'émerger. Les entrevues menées sont semi-dirigées afin de laisser la place à la découverte de nouveautés mais aussi à la nuance et à l'explication des positions défendues. (Roberto, 2007)

Dans le cadre d'entretiens ouverts, les thèmes abordés peuvent varier d'un entretien à l'autre ceux-ci étant intimement liés au déroulement du discours du sujet interviewé. L'objectif est d'analyser un phénomène social, en creusant dans sa complexité, et ce, à partir de l'expérience subjective des acteurs qui vivent ce même phénomène au quotidien. Les entretiens ouverts dans cette étude cherchent donc à saisir le sens que les directions des milieux d'accueil donnent à leur expérience de la politisation de la petite enfance. Les recherches qui tentent de saisir le sens de l'expérience doivent mobiliser des instruments de collecte de données qui sont propices à l'expression libre et ouverte des sujets sur la problématique étudiée. (Roberto, 2007)

Les données récoltées sont qualitatives et primaires. Dans l'esprit de l'approche inductive, elles alimentent au fur et à mesure l'élaboration de la théorisation avec un impact sur l'ensemble du processus de recherche. (Marquet et al., 2022) Dans cette étude, les douze entretiens ouverts sont menés en vue de récolter des données de nature discursives et en nombre suffisant pour nourrir l'analyse.

Les entretiens prennent fin quand un point de saturation des thèmes émergents est atteint (Roberto, 2007 ; Marquet et al., 2022). En effet, à la fin des douze entretiens, nous constatons

que les prises de position restent dans un cadre déjà rencontré dans la majorité des entretiens précédents. Aucun élément nouveau ne ressort des entretiens mis à part pour ceux qui se sont centrés sur des éléments caractéristiques des milieux d'accueil (crèche non-subsventionnée, crèche communale, région de Bruxelles, etc.), ce qui permet de valider le choix de constitution de ce groupe de participantes malgré le fait que celui-ci n'est pas à proprement parlé représentatif de la population. (Marquet et al., 2022)

Les entretiens se déroulent en présentiel pour la majorité et commencent presque tous par la même question ouverte autour de la vision de l'enfance portée par la FWB et ses représentants. Le contenu est enregistré pour faciliter la retranscription. Les autorisations d'enregistrement et d'utilisation du contenu sont demandées à deux reprises : lors de la prise de rendez-vous et en début d'entretien. Ils ont une durée qui varie entre une vingtaine de minutes et une heure d'entretien (voir le tableau des entretiens en annexe 1). Les différences de durée s'expliquent par le fait que les sujets présentent un positionnement politique variable : certaines directions se sentent moins concernées ou s'impliquent moins dans les questions plus politiques. La notion de politisation a pu amener un biais à ce niveau car le concept peut crispier certaines qui n'ont pas confiance dans leur niveau d'analyse à ce sujet. Dans ce cas, le rôle de l'interviewer est d'attiser le propos et la pensée de l'interviewé. (Roberto, 2007) Différentes techniques sont utilisées pour susciter la réflexion et l'analyse, par exemple en se référant aux observations de terrain ou encore en suggérant des projections dans des situations fictives.

Il est aussi possible de trianguler des méthodes pour assurer la validité de la récolte de données. (Roberto, 2007) Par exemple lorsque lors d'un entretien, la personne interviewée a transmis des notes manuscrites afin de compléter son discours, se sentant plus en confiance en se référant à ses notes préparées au préalable. L'ancrage empirique de la méthode employée dans la présente enquête demande un travail d'altérité et de crédit donné à la parole des personnes interviewées. Durant le déroulement des entretiens, l'accent a été mis sur l'écoute active et la reformulation des propos afin de s'assurer de leur bonne compréhension par le chercheur.

Ce travail est réalisé sans l'aide ni l'utilisation d'une intelligence artificielle, excepté pour la retranscription des entretiens exploratoires mais la technique n'est pas réutilisée pour le traitement des entretiens de récolte des données, celle-ci n'ayant pas été concluante en terme d'efficacité. Afin d'avoir un maximum d'efficacité, les entretiens de récolte de données sont

retranscrits partiellement (pour se centrer sur les résultats en lien avec le champ d'application) et accompagnés d'une prise de notes.

L'anonymat des participantes est respecté. Dans les notes et retranscriptions d'entretien, les noms de personnes ou les noms de milieux d'accueil cités n'apparaissent pas. Les prénoms utilisés sont des prénoms d'emprunt. Les seules données laissées volontairement et identifiables sont les noms de certaines communes quand la situation géographique permet de mieux comprendre le phénomène discuté.

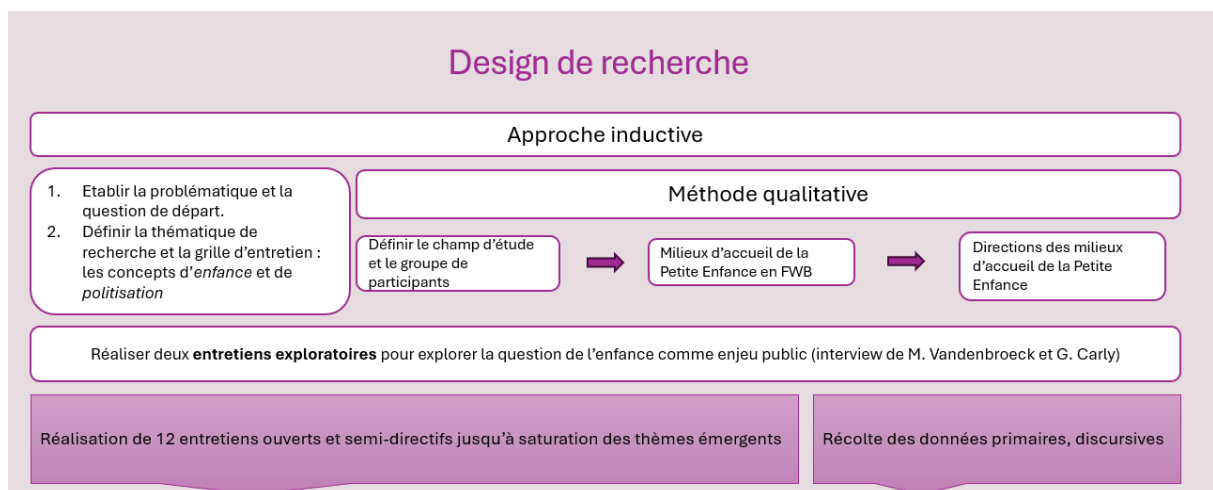


Schéma « évolution du design de recherche » : réalisation des entretiens ouverts et de récolte des données

2.3 La méthode d'analyse

L'analyse qualitative renvoie à un ensemble d'opérations à la fois matérielles mais aussi cognitives, qui ne sont ni numériques, ni métriques et qui s'appliquent au matériau discursif récolté lors des entretiens. (Paillé et Mucchielli, 2021) Nous nous penchons ici sur les opérations d'analyse et de théorisation auxquelles le matériau discursif est confronté et qui permettent, via l'interprétation, de lui donner une signification en lien avec la problématique de cette recherche.

Le choix particulier de la méthode des catégories conceptualisantes comme système d'analyse des résultats s'explique par la volonté de ne pas rester sur les aspects descriptifs des résultats mais d'aller plus loin dans la modélisation de ceux-ci. D'autres méthodes ont été envisagées au cours de l'enquête comme l'analyse thématique ou la simple catégorisation mais elles n'ont pas été retenues afin de pouvoir atteindre un niveau de conceptualisation plus élevé et donc, une interprétation plus fine des résultats pour répondre aux questions de recherche.

2.3.1 L'analyse des données par catégories conceptualisantes

Le modèle d'analyse peut se développer à partir de deux voies : soit emprunter à une théorie existante des concepts et des hypothèses générales, méthode qui sied plus à une démarche déductive, soit développer ses propres concepts et théories, méthode ayant une affinité avec l'approche inductive. Dans les deux cas, les concepts et les hypothèses doivent former ensemble un cadre explicatif cohérent et les dimensions du concept doivent rendre compte du phénomène observé. (Marquet et al., 2022)

Dans cette étude, la méthode d'analyse choisie pour analyser les données récoltées est l'analyse par catégories conceptualisantes. (Paillé et Mucchielli, 2021) Cette méthode qualitative de traitement des données rentre dans la logique de l'approche inductive. Bien que la question et les sous-questions posées au départ constituent le fil rouge de l'étude et permettent d'aller chercher les témoignages nécessaires à la récolte de données, les recherches qui s'inscrivent dans un mouvement inductif sont des va-et-vient entre la réflexion théorique et le travail empirique. Le travail empirique étant le moteur de la recherche, la réflexion théorique, via les catégories conceptualisantes dans ce cas, vient donner de la cohérence à l'ensemble et au départ de la question posée dans la problématique.

Concrètement, après retranscription des entretiens, un premier travail de thématisation est réalisé avant de monter en conceptualisation. Cette étape de thématisation, qui se fait en continu tout au long de la récolte des données, permet d'organiser les résultats et d'avoir une première lecture analytique des ceux-ci. Des figures émergentes sont alors déterminées pour cerner les courants d'opinion et de pensées transversaux aux différents entretiens (Roberto, 2007). Pour un maximum de validité, dans le cadre d'une analyse qualitative, il est préférable d'alterner la collecte avec l'analyse.

Pour faire surgir des significations, il est nécessaire de passer par une série d'étapes permettant de faire des rapprochements, de confronter les données récoltées ou encore de les mettre en relation et en perspective. Pour cela, différents types de procédés existent telles que des annotations formelles, des notes analytiques ou encore de la schématisation. Dans le cadre de cette recherche, les données sont traitées et organisées au fur et à mesure de leur récolte par annotation. La méthode d'annotation permet de reporter des propos et des phénomènes observés dans des thématiques ou des catégories. (Paillé et Mucchielli, 2021)

Cette première étape de pré-catégorisation est suivie par une seconde étape d'analyse. Car là où l'analyse thématique permet de dégager un portrait d'ensemble de la problématique

analysée, l'analyse par catégories conceptualisantes permet de développer un certain niveau d'abstraction et de prendre une posture conceptuelle pour ne pas rester dans une posture descriptive face aux données analysées. L'analyse progresse donc au fur et à mesure des annotations du corpus : les extraits sont cernés, interprétés et classés dans les catégories conceptualisantes qui se précisent tout au long du traitement des données.

La catégorie est à la fois une classe qui regroupe des objets d'une même nature mais elle est également la désignation d'un phénomène. C'est sur cet élément de définition que se situe la catégorie conceptualisante définie comme un outil d'analyse permettant d'aller au-delà de la description du phénomène pour atteindre sa théorisation et réaliser un travail interprétatif. (Paillé et Mucchielli, 2021)

Dans l'analyse des données d'enquête, chaque catégorie renvoie à des éléments précis dans les entretiens. Les propos sélectionnés amènent un éclairage à la compréhension des logiques et processus qui animent le phénomène de politisation de la petite enfance en FWB. Pour que cela soit effectif, les catégories conceptualisantes doivent répondre à certaines caractéristiques essentielles telles qu'être ancrées dans le terrain, induire une image précise d'une logique, d'un processus, d'un phénomène, d'une action collective ou d'une série d'événements, exprimer de manière claire et directe une signification, être dans le prolongement des observations et des descriptions. Elles sont construites à partir de ces éléments et ne sont donc pas des concepts empruntés ni la reproduction d'une théorie. (Paillé et Mucchielli, 2021)

La difficulté de cette démarche est de sortir de l'analyse de contenu et de la création de rubrique pour arriver à construire une catégorie conceptualisante qui évoque un phénomène. L'interprétation a donc un rôle central dans la démarche, il s'agit d'une interprétation scientifique, c'est-à-dire que les significations données sont rigoureusement établies en lien avec un phénomène observable directement ou indirectement. (Paillé et Mucchielli, 2021)

La réalité observée au travers des entretiens ouverts est donc confrontée à des référents qui sont ici construits en situation. La catégorie conceptualisante nomme un phénomène à partir de trois types de travail : une description analytique, une déduction interprétative (partir des éléments théoriques déjà constitués) et enfin, la phase d'induction théorisante qui est l'essai de conceptualisation du phénomène à partir de l'observation des expériences. Le chercheur nomme lui-même les références sur base des ressources de la langue qui est la sienne. (Paillé et Mucchielli, 2021)

La catégorie conceptualisante est une lecture spécifique du réel, elle n'est pas une entité objective à proprement parlé. Il s'agit d'un risque pris par le chercheur et nécessite de sa part de pouvoir prendre de la distance par rapport au mot à mot et au contenu strict du discours. La catégorie doit donc passer par une phase de consolidation afin d'éprouver sa validation : elle doit être définie et ses propriétés doivent être spécifiées. Il est également important pour le chercheur d'en déterminer les conditions d'existence. (Pallié et Mucchielli, 2021)

Dans cette enquête, chaque catégorie conceptualisante fait l'objet d'une définition claire, précise et concise qui va permettre sa visualisation et sa distinction par rapport à d'autres phénomènes apparentés. Les propriétés constituent ensuite les éléments caractéristiques de la catégorie. Elles sont issues du matériau de recherche et se retrouvent dans les témoignages et les notes de terrain. Enfin, les conditions d'existence renvoient aux situations et aux événements sans lesquels le phénomène ne pourrait pas apparaître¹².

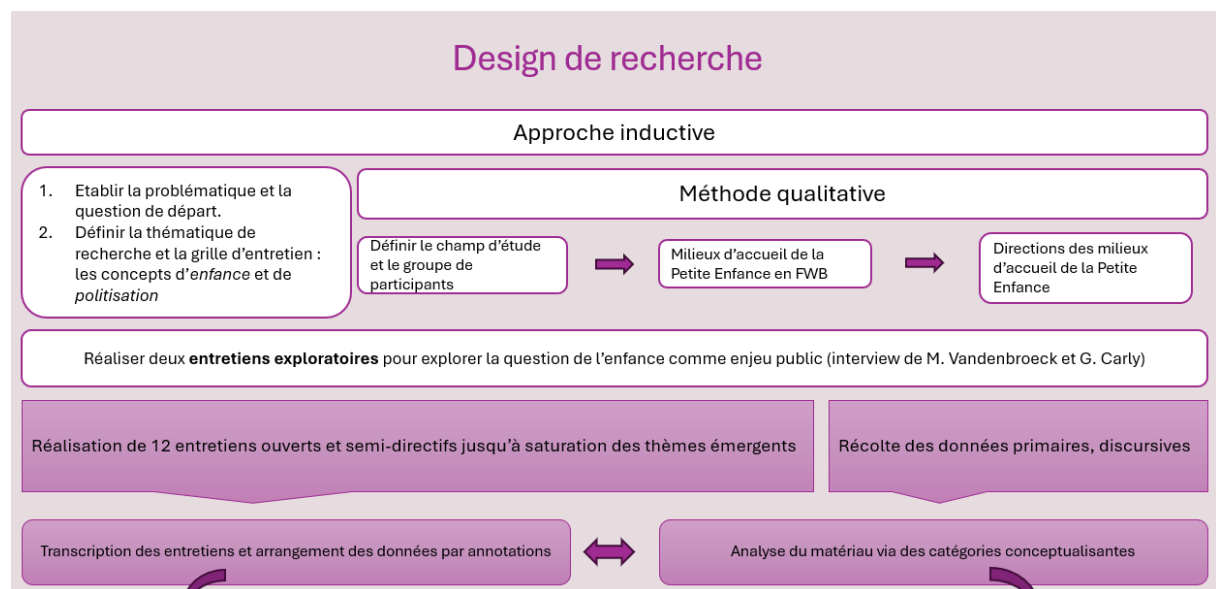


Schéma « évolution du design de recherche » : arrangement des données et analyse par catégories conceptualisantes

L'étape d'identification des conditions d'existence de chaque catégorie conceptualisante est une manière de débiter le processus de théorisation car elle interpelle des éléments d'ordre institutionnels, sociaux ou culturels qui mettent en perspective les catégories les unes par rapport aux autres. Un premier travail de mise en lien se concrétise dans cette phase de construction.

¹² La définition, les propriétés et les conditions d'existence des catégories conceptualisantes produites dans ce travail sont consultables en annexe 5

2.3.2 Le processus de théorisation et la mise en relation des catégories conceptualisantes.

L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes jette les bases d'une théorisation des phénomènes étudiés et elle limite un possible décalage entre l'annotation et la conceptualisation des données. Le but est de qualifier les expériences relatées avec un regard théorisant dans le temps présent. (Pallié et Mucchielli, 2021) La théorisation proposée dans cette étude se fait donc directement à partir de la recherche exploratoire afin de respecter l'esprit de la démarche inductive. La montée en généralisation s'est donc faite en même temps que l'analyse. L'avantage de cette démarche est d'éviter de s'enfermer dans un modèle théorique « clé sur porte ». Cette théorisation, ancrée dans le terrain et associée à la démarche inductive, a comme atout de ne pas trop orienter, ni de trop cadrer dès le départ des investigations. (Marquet et al., 2022) Cette étape est recommandée quand le background professionnel du chercheur est proche du champ d'investigation.

Cette étude vise à comprendre la politisation de l'enfance et non, à la décrire. L'intention de l'analyse dépasse la synthèse du matériau pour tenter d'accéder directement au sens et de nommer conceptuellement les phénomènes observés. (Pallié et Mucchielli, 2021) Le risque réside dans le fait que cette théorie issue du terrain soit fondée sur des observations trop partielles ou des idées préconçues. (Marquet et al., 2022) A priori, le soin mis dans la constitution du groupe et le rééquilibrage opéré au fur et à mesure des entretiens afin d'investiguer les avis contradictoires et les divergences permettent d'assurer une validité à la théorisation à partir du terrain. Cette posture ancrée est fréquente dans des recherches qui s'axent autour d'une épistémologie cherchant à rapprocher les savoirs de sens commun aux connaissances scientifiques. (Marquet et al., 2022) C'est le cas dans cette étude construite à partir des entretiens ouverts menés auprès des directions des milieux d'accueil de la petite enfance.

Les données qualitatives sont elles-mêmes des données complexes et ouvertes, sensibles à l'interprétation et liées à leur contexte de production. Le chercheur mobilise à la fois sa sensibilité théorique et expérientielle pour les analyser, faire sens du matériau récolté et résoudre l'énigme posée dans le cadre de l'enquête. (Pallié et Mucchielli, 2021) Pour cela, il est nécessaire de reconstituer les processus qui permettent de comprendre comment la politisation de la petite enfance se met en œuvre en FWB. Des réseaux de relation vont pouvoir

rendre compte de cette dynamique. Ce sont les catégories conceptualisantes qui sont mises en relation et la modélisation des phénomènes permet d'atteindre un niveau avancé de théorisation.

Enfin, la mise en relation des catégories dans cette démarche demande d'aller plus loin que le simple lien de causalité. Les relations entre deux phénomènes dans le contexte des sciences humaines et sociales sont tellement variées que l'inférence causale peut constituer un raccourci. C'est pour cette raison que dans un souci de justesse, il est nécessaire de décrire adéquatement le type de relation qui est en cause : dévoile, expose, suscite, provoque, active, amplifie, etc. (Paillé et Mucchielli, 2021) Ici, aussi le recours à la langue est primordial pour assurer l'articulation précise, nuancée et valide des rapprochements observables entre les phénomènes.

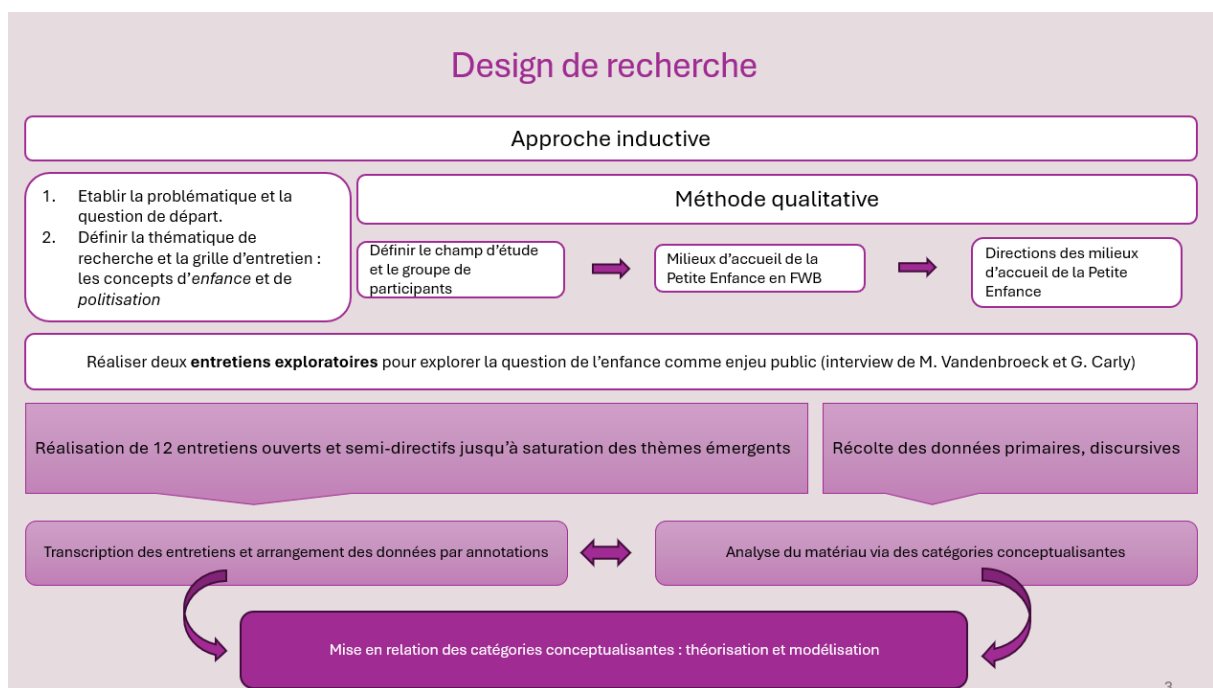


Schéma « évolution du design de recherche » : Mise en relation des catégories et théorisation.

La méthodologie et le design de recherche étant explicités, le chapitre suivant se centre sur la présentation des données récoltées. Les premiers éléments de réponse émergent et sont présentés en faisant continuellement référence au terrain, au travers de citations, afin d'assurer la validité du travail réalisé.

Après la présentation des résultats, dans le respect de la méthode des catégories conceptualisantes, un chapitre d'analyse permet d'exposer et d'explicitier directement les catégories et la modélisation de leur mise en relation. En effet, cette étape est indispensable avant de passer à la discussion des résultats puisque les catégories conceptualisantes et leur modélisation constituent en soi une présentation interprétative des résultats. Et c'est sous cette

forme qu'ils peuvent ensuite discutés et confrontés aux éléments théoriques présentés au premier chapitre.

Chapitre 3 : Les résultats de l'enquête

Avant de passer à la présentation des résultats, ce chapitre s'ouvre sur deux derniers éléments méthodologiques : une rapide présentation de l'apport des entretiens exploratoires et de la grille d'entretien qui a permis la récolte des données.

Le choix de placer ces deux éléments méthodologiques avant de présenter les résultats permet d'établir une cohérence dans la manière dont les résultats sont présentés. En effet, les entretiens exploratoires ont permis de définir les éléments essentiels devant se trouver dans la grille des entretiens semi-directifs qui elle-même constitue un cadre de présentation des résultats. C'est donc pour respecter cet enchaînement logique que nous débutons ce chapitre par la présentation des éléments phares issus des entretiens exploratoires avant d'introduire le travail réalisé pour constituer la grille des entretiens semi-directifs.

Ensuite, les résultats des entretiens sont présentés de manière organisées et synthétiques afin de donner une vue d'ensemble sur les représentations, l'analyse et les observations des participantes quand il s'agit d'aborder le phénomène de politisation de la petite enfance en FWB.

3.1 L'apport des entretiens exploratoires et la présentation de la grille d'entretiens semi-directifs

Deux entretiens exploratoires alimentent la réflexion autour de la problématique sectorielle de la petite enfance et permettent de préciser les questions de recherche. Ils sont menés auprès de deux experts du secteur qui gravitent autour des milieux d'accueil, de l'administration et du monde politique. En plus d'exercer chacun des mandats politiques ou de représentation au sein des administrations, l'un a un profil académique, spécialisé dans les questions de la famille et de l'enfance et l'autre est une personne impliquée dans la formation continue des professionnels de terrain. A l'issue de ces deux entretiens¹³, plusieurs thématiques émergent dans la compréhension du contexte actuel des politiques de la petite enfance en Belgique.

Premièrement, plusieurs visions de l'enfance coexistent, notamment au travers de la tension entre la vision d'une garde d'enfant (fonction économique) et la vision d'accueil de l'enfant (fonction éducative). Il y a aussi une césure institutionnelle entre la petite enfance (0-3 ans) et l'enfance (2,5 ans - 12 ans) qui engendre notamment des différences par exemple dans

¹³ Voir annexes 2 et 3 pour la grille d'entretien utilisée et un exemple de retranscription.

les qualifications des professionnels ou encore dans l'accessibilité des lieux d'éducation. On parle de listes d'attente dans la petite enfance et d'obligation scolaire dans l'enseignement. Mais aussi au niveau de la vision éducative : la petite enfance est encore associée à un lieu de soin alors que l'école est vue naturellement comme un lieu d'éducation. La vision politique se cherche entre de réelles politiques d'accueil des enfants et des politiques de remise à l'emploi.

L'enfance est perçue comme un investissement qui doit générer des résultats/retours ultérieurement. Les questions politiques par rapport à la petite enfance se rapportent au futur des enfants plutôt qu'à leur présent, et parfois dans une vision déterministe, référence aux 1000 premiers jours, période durant laquelle tout se jouerait.

La création de places d'accueil est au centre du débat dans la petite enfance : le discours se décentre des enfants en mettant les besoins des parents au premier plan. La petite enfance est traitée comme une politique « subsidiaire » : il s'agit de création de lieux de garde qu'on espère épanouissants. En conséquence, la qualification du personnel ne semble pas être un enjeu majeur. Les moyens débloqués sont des coups d'opportunité, il ne répondent pas à une vision claire et globale de la petite enfance. Le secteur a par conséquent une tendance à se considérer comme un sous-secteur.

Associés à ce dernier point, il existe un risque de voir le secteur se tourner vers une forme de marchandisation de la petite enfance, menaçant directement l'accessibilité et la qualité des milieux d'accueil. En effet, ces questions risquent d'être négligées afin de favoriser la création de places et donc, revenir à une logique de garde. L'abaissement de la qualité et le manque d'accessibilité renforcent les inégalités.

Enfin, la petite enfance s'inscrit dans une dialectique public/privé : entre l'intimité des familles, les responsabilités portées par les différents niveaux de pouvoirs et les conséquences des politiques publiques sur le financement et l'emploi au sein des structures. L'ONE¹⁴, administration publique associée au secteur, porte des revendications politiques sur une certaine vision de la petite enfance et essaie de combiner la nécessité du care avec l'exigence éducative, tout en faisant face à des difficultés de gestion interne.

C'est à la suite de cette partie exploratoire que certains aspects qui à l'origine constituait le cadre de l'enquête sont mis de côté afin de clarifier la problématique et d'éviter de

¹⁴ Office National de l'Enfance

complexifier à l'excès le sujet. La volonté de mettre en relation la politisation de l'enfance et l'évaluation de la qualité démocratique s'avère trop large et trop confuse pour continuer sur cette lancée. Les entretiens exploratoires montrent que les aspects démocratiques peuvent être englobés dans des dimensions liées à la politisation de l'enfance à travers des thématiques d'accessibilité et d'égalité par exemple. De plus, d'un point de vue méthodologique, l'évaluation des aspects démocratiques au travers du champ défini et du groupe constitué pour être caractéristique n'apparaît pas comme pertinent à maintenir. En effet, cela implique de devoir élargir le groupe des participants pour qu'il soit plus représentatif, ce qui peut complexifier la récolte de données.

Comme explicité au chapitre méthodologique, la récolte des données est réalisée sur base d'entretiens ouverts et semi-directifs. Pour ce faire, une grille d'entretien est constituée afin de maintenir le fil rouge de la recherche. Les questions retenues dans cette grille s'inspirent des entretiens exploratoires et de certains éléments théoriques liés aux concepts d'enfance et de politisation :

- L'analyse des participantes sur la vision de l'enfance et le concept d'agentivité de l'enfant dans la prise de décision : une représentation particulière de l'enfance est portée par certains acteurs et a des effets concrets sur le terrain.
- La manière dont les participantes perçoivent la définition du problème de la petite enfance et sa mise (ou pas) à l'agenda politique sont également des éléments pertinents à explorer lors des entretiens
- La place que les professionnelles ont dans la prise de décision ainsi que leur vécu en terme d'influence sur la manière dont le sujet de l'enfance est défini.

La grille suivante rassemble sous forme de questions les éléments qui ont servi de base aux entretiens :

Concepts principaux	Dimensions des concepts	Questions et sous-questions possibles
Enfance	Vision de l'enfance et agentivité (Garnier, 2015 ; Vandenbroeck, 2024 a&b)	1. Quelle vision de l'enfance et des enfants a-t-on en FWB ? 2. Qui influence les décisions qui concernent les enfants ? 3. Sur quoi base-t-on les décisions quand il s'agit de prendre des mesures qui concernent les enfants ?
Politisation	La mise à l'agenda et définition du problème (Kingdon,	4. Quels sont les éléments liés à l'enfance qui sont traités en politique et qu'est-ce qui manque ?

	1984 ; Gilbert et Henry, 2009 ; Hassenteufel, 2010) Les propriétaires de la thématique et la dialectique public/privé (Gusfield, 2014) Les espaces de débat, de définition et de décision (Gilbert et Henry, 2009)	5. L'enfance est un sujet public ou privé? 6. Est-ce que l'enfance est un enjeu politique, une priorité ? 7. Est-ce que les politiques actuelles répondent à vos besoins et aux besoins des enfants ? 8. Comment a évolué le secteur ? 9. Qu'est-ce qui est particulier dans la situation actuelle ? 10. Qui est le propriétaire des politiques de l'enfance ? Qui décide ? 11. Vers qui vous tournez vous quand vous souhaitez interpeller le monde politique sur un sujet qui a attiré aux enfants ? Vous sentez-vous entendu ? 12. Avez-vous une place dans le débat ? dans la définition des problématiques publiques liées à l'enfance ?
Question supplémentaire	Perspective de développement	Quelles seraient les personnes intéressantes à interviewer pour poursuivre la recherche autour de la politisation de l'enfance ?

Les entretiens étant ouverts afin de laisser émerger tous les éléments reliés à la thématique, le déroulement de cette grille n'est pas suivi scrupuleusement. Toutes les questions ne sont pas posées systématiquement : certaines trouvent une résolution dans le fil de la discussion. La dernière question posée dans la majorité des entretiens a permis d'avoir des perspectives en cas de nécessité d'ouvrir le groupe des répondants à d'autres acteurs.

Dans la partie suivante, les résultats sont présentés au travers des grandes thématiques reprises dans la grille. Le but est d'exposer les éléments probants récoltés dans les entretiens avant de passer à une analyse plus précise du phénomène de politisation de la petite enfance en FWB.

3.2 Les résultats des entretiens de récolte des données

Les entretiens ouverts réalisés sont enregistrés, en vérifiant l'accord des participantes, afin de faciliter la retranscription et/ou les prises de notes ultérieures¹⁵. Chaque entretien a fait l'objet d'une retranscription (parfois partielle) accompagnée d'une prise de notes (annotation) permettant de relever au fur et à mesure les éléments et citations pertinents dans l'enquête menée.

Les résultats récoltés peuvent être classés en trois premières catégories descriptives :

¹⁵ Des exemples de retranscription sont disponibles en annexe 4

- Les données liées à la vision et à la représentation de l'enfance en FWB
- Les données liées à la politisation sous l'angle du problème/priorité politique
- Les données liées à la politisation sous l'angle des acteurs et de leur influence

Les résultats présentés dans chacune de ces catégories descriptives sont pertinents par le fait qu'ils reviennent dans plusieurs entretiens sous la forme d'un point de vue particulier de la participante et/ou font état d'une réalité observée. Des citations directement tirées des entretiens sont utilisées pour illustrer le propos. Les prénoms cités sont des pseudonymes afin de respecter l'anonymat des répondantes.

3.2.1 Résultats : la vision de l'enfance en FWB

De manière unanime, les participantes affirment que les décideurs politiques se représentent la petite enfance (et l'enfance) comme **un poste à charge**, comme un secteur qui coûte et ne rapporte rien. Les aspects liés à l'investissement sur le court, moyen et long terme que peut représenter le développement harmonieux et serein des enfants ne semblent pas être pris en compte. Il existe, selon les participantes, une double flèche entre l'Etat et les enfants qui n'est pas considérée. Les décisions sont basées sur ce que cela coûte à la société mais pas à ce que cela lui rapporte. Les politiques ne sont pas centrées sur les besoins des enfants mais les besoins de la société.

Malgré la reconnaissance de la nécessité de défendre l'accessibilité, la qualité éducative et la valorisation des métiers de la petite enfance, la vision politique du secteur semble se concentrer sur la sauvegarde plutôt que sur l'anticipation et la prévention. L'enfant est bien objet de droit mais malgré tout, les moyens mis à disposition ne permettent pas de développer cette vision sur le terrain. La vision est qualifiée par certaines participantes de « réductrice ».

« Chaque fois, c'est sous-entendu : le secteur non-marchand ne rapporte rien. Si, il permet aux gens d'aller travailler, aux enfants d'avoir un futur qui sera équilibré, qui lui permettra d'accéder à la société de manière épanouie. » (Coline, entretien 2)

« Donc, en fait, on a une vision de quelque chose que l'Etat doit apporter mais on n'a pas une vision assez réaliste de ce que l'accompagnement et le soin apporté aux enfants apportent à l'Etat. » (Fiona, entretien 1)

La **qualité de l'accueil** des enfants est liée à cette vision. Elle est une norme qui peut être définie différemment selon les acteurs qui s'en saisissent. Néanmoins, les participantes affirment que la qualité pédagogique et éducative est mise en œuvre par le terrain.

« La qualité de l'accueil se décline de mille et une façon et ça, personne d'autre que nous ne le sait » (Monia, entretien 10)

« Si tu veux faire les choses correctement, avec une puéricultrice pour 7 enfants, tu ne sais pas faire ton travail correctement. » (Salomé, entretien 12)

Les entretiens menés rapportent aussi une **évolution** dans la vision du secteur. Son utilité a évolué en même temps que la société, en passant **d'un modèle de garde à un modèle d'accueil de l'enfant**. Le secteur a permis de structurer des modes d'accueil et à les professionnaliser autour d'une représentation d'un bébé qui a des besoins spécifiques éducationnels et d'éveil.

Malgré tout, certains indices tendent à montrer que le modèle de la garde fait son retour via des idées réactionnaires sur le métier d'accueillantes/de puéricultrices ou encore sur le travail des mères. Ce retour vers le mode « garde » s'observe aussi à travers des réalités telles que par exemple, la perte du choix du milieu d'accueil pour les parents condamnés à accepter la première place qui se présente à eux.

« Il y a des idées qui reviennent : pourquoi la femme ne resterait pas à la maison ? Pourquoi organiser des garderies dans les écoles ? C'est ce que j'entends de jeunes échevins. Avec des idées biscornues : les parents n'ont qu'à se regrouper entre eux pour organiser le service. Le côté professionnel n'est pas reconnu » (Coline, entretien 2)

« On réduit ce monde-là à de la garderie qui n'a besoin de rien autour. Mais on te demande du pédagogique et de la qualité. » (Naëlle, entretien 9)

Ce retour en arrière a un impact sur la société et sur les valeurs portées par le secteur. Le manque de places d'accueil entraîne logiquement un **manque d'accessibilité** et donc, **renforce des inégalités** : certains parents peuvent payer des milieux d'accueil non-subventionnés, d'autres qui ne peuvent pas arrêter de travailler ou diminuent leur temps de travail (souvent la mère). Dans une vision où il est nécessaire de faire des économies et/ou de faire du chiffre, ce sont les inégalités qui vont se creuser. Plusieurs participantes pointent la nécessité de pourtant continuer à travailler l'inclusion de tous.

« L'enfant (sans place d'accueil) n'aura pas la chance d'être en contact avec d'autres durant les premières années de sa vie, de découvrir un autre milieu que son milieu familial » (Coline, entretien 2)

« On n'est plus à l'égalité des chances. Les enfants n'auront pas accès à la même chose avec des milieux d'accueil qui auront des degrés de professionnalisation très différents, des moyens très différents. » (Séverine, entretien 6)

Certaines visions divergentes ont été exprimées concernant la **tension existante dans l'attribution des places d'accueil existantes**. Dans un contexte de manque de places, certains parents qui travaillent n'ont pas de places alors que d'autres qui ne travaillent pas ont parfois pu en avoir une.

Face à cette réalité, certaines directrices expriment leur frustration dans cette accessibilité à deux vitesses : devoir refuser des demandes alors que les parents en ont besoin et devoir en assurer une à des familles qui pourraient déployer d'autres modalités de garde. Une autre partie des participantes, au contraire, défendent que la place d'accueil est un droit de l'enfant peu importe la situation professionnelle des parents. Il s'agit d'un retour à l'idée de la garde qui se trouve derrière ces idées préconçues, le vrai problème étant le manque de places d'accueil. Idem concernant les aspects liés à la gratuité qui s'applique à certains parents avec des profils particuliers et pas à d'autres, une injustice est exprimée par certaines directrices.

« Il y a la gratuité pour les statuts BIM. On remplit les crèches avec des statuts BIM alors que des gens en ont besoin pour travailler, qui eux vont dans des crèches privées et paient des sommes importantes. » (Mathilde, entretien 4)

« J'ai fait face à des familles qui ont modifié leur composition de ménage pour ne pas payer. (...) Ca m'attriste quand je dois accueillir un enfant temps plein alors que d'autres ne trouvent pas de places alors qu'ils travaillent. » (Salomé, entretien 12)

« (l'importance qu') un enfant puisse avoir accès à une place d'accueil peu importe le statut de ses parents. » (Valérie, entretien 3)

En se référant aux questions de recherche, nous pouvons déjà mettre en évidence cette vision d'un poste à charge qui est vécue comme la définition donnée au secteur par la classe politique. Une des logiques mises en avant par les directrices est celle de la tension entre la garde et l'accueil, avec une évolution des mentalités qui fait pencher la balance à nouveau vers une logique de garde des enfants. En conséquence, nous retrouvons la notion de qualité ne trouvant pas de consensus entre le terrain et les décideurs politiques. Ces différents éléments risquent de renforcer les problématiques d'accessibilité et d'inégalité dans le secteur.

3.2.2 Résultats : la politisation sous l'angle du problème, de la priorité politique

Une autre partie du matériau récolté concerne le phénomène de politisation sous l'angle de la définition et du traitement du problème ainsi que sur le projet politique qui est défendu dans le secteur de la petite enfance.

Tout d'abord, une partie des participantes regrettent le **manque de continuité** dans la prise en charge des enfants par les instances politiques. L'enfance n'est pas une seule et même compétence mais elle est scindée en plusieurs secteurs (exemple de la petite enfance et de l'enseignement). Pour certaines participantes, l'enfance est pourtant vécue comme une unité transversale à différents pôles d'activité et qui pourrait faire l'objet de politiques plus cohérentes.

« C'est très cloisonné. Et donc, en fonction de là où tu nais, ta cloison, elle peut être super rigide. L'inclusivité est encore marquée. Alors qu'on sait que si tu es dans cette démarche dès la petite enfance, on peut lutter contre les inégalités. » (Antonia, entretien 5)

« En fait, je l'observe, je l'ai très fort ressenti quand il y a eu les élections communales. Parce que les postures des différents partis mettaient en évidence l'un ou l'autre axes mais ne mettaient pas en évidence cette espèce de continuité et le besoin de l'ensemble de la population. » (Fiona, entretien 1)

Ensuite, les pouvoirs locaux ont une place plus ou moins importante selon les types d'accueil et les régions. **La volonté politique des pouvoirs communaux** peut impacter le développement des services et la création de places d'accueil sur le territoire.

Les besoins identifiés de la population et les axes prioritaires décidés par le collège communal peuvent varier d'un endroit à l'autre et induire des réalités très différentes pour les milieux d'accueil. L'enfance n'est pas toujours la priorité. Malgré tout, le pouvoir local peut être un vrai facilitateur de survie et de développement pour les milieux d'accueil.

Les crèches communales ont ici un avantage certain par rapport aux autres milieux d'accueil qui ne sont pas administrés par un pouvoir organisateur public.

« Il (le bourgmestre) pensait que j'étais accueillante, il ne savait pas que j'avais une crèche (...) Aux yeux de ma commune, je suis inexistante ». (Monique, entretien 7)

« On a eu un projet crèche avec la ville mais qui n'a pas abouti. La ville a fait marche arrière. » (Monia, entretien 10)

« Je ne peux pas trop me plaindre car le collège a investi pas mal depuis que je suis là. Ils ont repeint, ils ont refait le revêtement de sol, il y a des placards de rangement dans les sections. (...) S'il n'y a que le subsidie ONE, tu ne survis pas » (Salomé, entretien 12)

L'ensemble des participantes ont pointé que le secteur souffre de **fragilités structurelles**. Les directrices font état d'un secteur dont les décisions se prennent sans que des feedback réguliers soient mis en œuvre sur le fonctionnement des milieux d'accueil, sur le bien-être des enfants ou encore sur le fonctionnement de l'administration. De plus, le financement du secteur ne semble pas une priorité politique, les fragilités structurelles perdurent de législature en législature. Les moyens financiers et les normes d'encadrement constituent cette fragilité.

Enfin, l'objectif qui consiste à **vouloir créer des places d'accueil et à maintenir les places existantes** est mis en péril par ce désinvestissement financier.

Sur les fragilités structurelles :

« (...) si on n'arrive pas à les financer correctement, c'est la mort à petit feu des milieux d'accueil. (Valérie, entretien 3)

« On zappe des moments de qualité auprès des enfants dans les décisions politiques. J'ai l'impression de ne pas pouvoir faire mon travail correctement auprès des puéricultrices et des enfants. Ca me frustre. (...) Nous accueillons 35 enfants, l'ONE nous subsidie 5 ETP (équivalents temps plein), le reste est sur fonds propres. Et nous avons un quota de 10.25ETP pour assurer l'accueil sur toute la durée de la journée. » (Salomé, entretien 12)

« Si on ne réinjecte pas de l'argent dans la petite enfance, on va arriver à des services qui vont être privés avec un tarif fixe pour tout le monde. Et l'enfant qui est là au milieu, finalement, on va plus parler d'un système de garde (plutôt) qu'un accueil avec toute la richesse qu'il doit y avoir derrière. » (Mathilde, entretien 4)

Sur la création de places d'accueil et le maintien des places existantes :

« Là, on veut ouvrir des nouvelles places, alors qu'on ne pérennise pas ce qui existe (...) On avait rentré un projet pour le plan cigogne mais on l'a abandonné car il ne tenait pas financièrement » (Naëlle, entretien 9)

« Faire des économies avec le risque de fermeture, pour moi, ce n'est pas une politique qui fonctionne. (...) Pourtant, on ne sait pas si on pourrait survivre plus de 3 ans pour certains. » (Monia, entretien 10)

Un autre élément ressorti des entretiens est le **décalage entre le discours politique et l'exécution de la volonté ou de la vision exprimée**. Les exemples de ce décalage concernent notamment la nécessité de la qualité d'accueil ou encore l'assurance de vouloir maintenir les places existantes : les dernières mesures gouvernementales impactent négativement l'un comme l'autre. Les participantes perçoivent le contrat de gestion¹⁶ de l'ONE¹⁷ comme une bonne parole, et les projets ponctuels, donnant l'illusion d'une relance du secteur, comme des effets d'annonce. Ce manque de moyens challenge le besoin de solutions structurelles du secteur pour mettre en œuvre les attentes exprimées dans le discours politique.

« Il y a une volonté dans les discours mais je trouve que dans les faits, ça ne suit pas. Il y a un décalage entre ce qu'ils nous disent vouloir faire et ce qu'ils font réellement (...) On parle de création de places mais à côté, tu as plein de milieux d'accueil qui ferment et qui vont potentiellement encore fermer. » (Séverine, entretien 6)

« Est-ce que la qualité est leur objectif premier ? Les gens de terrain s'intéressent à la qualité : on se centre sur l'enfant, sur ce qu'il a envie de faire, sur ses besoins. Par contre, au niveau politique, c'est un discours mais dans les pratiques qu'a-t-on eu pour mettre en place la qualité ? » (Coline, entretien 2)

« On nous dit qu'on est hyper essentielle mais on ne nous le montre pas (...) On nous demande de fonctionner, on nous a promis une réforme avec 1.5 ETP (puéricultrices)/7 (enfants) et puis, on fait machine arrière. On nous demande plus d'administratif mais on ne nous subventionne rien pour l'administratif » (Naëlle, entretien 9)

¹⁶ Le contrat de gestion est une convention qui définit les règles et les orientations de l'administration (dans ce cas-ci, l'ONE). Ce contrat est passé entre le gouvernement et l'organe de gestion de l'administration. (Wallex, n.d.)

¹⁷ Office National de l'Enfance

Enfin, le contexte actuel fait planer au-dessus des milieux d'accueil une menace bien identifiée : **la privatisation du secteur**, aussi appelée *marchandisation* par les participantes. Le secteur privé marchand peut apporter une aide ponctuelle mais il n'est pas, selon les directions, la solution aux fragilités structurelles de financement des milieux d'accueil, ni une possibilité de créer des places en remplacement des milieux d'accueil actuels.

Les inquiétudes concernent le fait que les entreprises sont centrées sur la nécessité d'engendrer du bénéfice et donc, doivent faire l'impasse d'éléments qualitatifs essentiels au détriment du bien-être des enfants et du personnel.

« Le privé avec but lucratif, là, le politique devrait être garant de garder le secteur hors de la marchandisation comme il aurait dû le faire avec les maisons de repos. On sait qu'on va vers des travers. (...) Pour pouvoir faire du bénéfice, des économies sur le dos de l'enfant, sur l'encadrement, la qualité de ce qui lui sera proposé. De nouveau des parents, qui seront dans une participation financière importante. » (Antonia, entretien 5)

« Depuis qu'on est dans la loi des sociétés, c'est un pas vers la marchandisation du secteur. C'est révélateur quand tu viens de l'associatif, c'est clivant. » (Mégane, entretien 8)

Dans cette seconde salve de résultats, ce sont surtout les logiques guidant la politisation qui sont abordées : le compartimentage des compétences ou encore la variabilité des volontés politiques (surtout locales). La logique de création de places ne tient pas compte des fragilités structurelles qui menacent les places existantes, fragilités invisibilisées par la non-organisation de la récolte d'un feedback provenant du terrain. Il y a aussi dans la logique de politisation une épée de Damoclès au-dessus du secteur et identifiée par les directions comme la privatisation/marchandisation du secteur.

3.2.3 Résultats : la politisation sous l'angle des acteurs et de leur influence

Les derniers résultats récoltés concernent les acteurs et leur influence respective dans le secteur de la petite enfance. Ils ont tous de près ou de loin un impact par leurs actions et leurs décisions ou leurs non-décisions. Certains phénomènes affectent également l'influence de ces acteurs.

Les **parents** jouent un rôle important dans le secteur, ils en sont les premiers clients/bénéficiaires. Ils sont considérés par les participantes comme essentiels dans la défense politique mais ils sont freinés par les mouvements sociaux qui entraînent les fermetures ponctuelles des milieux d'accueil. Ils ne comprennent pas toujours les enjeux du secteur car ils

sont dans l'immédiateté. Ils sont aussi de plus en plus pressurisés par la société et leur travail. Ils reçoivent des injonctions qui les rendent très exigeants sur certains aspects de l'accueil. Les familles sont aussi le rempart de représentation politique de l'enfant qui n'est pas un électeur direct.

« Il y a une pression sociétale sur les parents, avec des pressions du gouvernement, des pressions sur le monde de l'emploi. Il y a pleins de facteurs qui bombardent les parents, qui sont confrontés à une crèche qui est bombardée d'infos de l'ONE. » (Mathilde, entretien 4)

« Si on a les parents avec nous, ça pourrait aider. Quand on fait les grèves, ce sont les parents qu'on embête. Si on ne les a pas avec nous et si on les a contre nous, ça sera plus difficile » (Naëlle, entretien 9)

Au niveau du rôle joué par **l'administration** (ONE) dans le secteur, les participantes ont donné des éléments parfois convergents, parfois divergents sur son implication et son influence, ce qui illustre sa place prépondérante auprès des milieux d'accueil et dans le secteur.

D'un côté, l'ONE est vue comme pouvant être soutenance de la qualité et de la formation. Les directions considèrent qu'elle peut aussi jouer un rôle de contre-pouvoir face à la menace de privatisation du secteur.

Malgré tout, d'un autre côté, les critiques sont présentes surtout quand il s'agit d'aborder les aspects bureaucratiques de son fonctionnement ou encore les exigences qui sont parfois à l'opposé de ce que les milieux d'accueil sont capables de mettre en œuvre dans un contexte de manque de moyens financiers.

Les milieux d'accueil sont aussi soumis à d'autres législations (exemple des politiques de l'emploi) et ces aspects ne sont pas toujours pris en compte par l'ONE.

« On est tout le temps en contact avec l'ONE. C'est un acteur clé dans nos institutions. » (Angélique, entretien 11)

« On ne peut pas demander d'être créatif pour trouver des subventions alternatives si de l'autre côté, on les cadenasse (par des contraintes administratives). » (Fiona, entretien 1)

Concernant le bilan de fonctionnement (bilan réalisé tous les 5 ans dans chaque milieu d'accueil par l'ONE) : « On a toujours fait attention à la qualité, ce qui est ressorti, ce ne sont pas des scoops. » (Monia, entretien 10)

Les **milieux d'accueil** sont pointés eux-mêmes comme acteurs de leur propre développement. Ils mettent en œuvre la qualité au quotidien et mettent en place des solutions pour continuer à accueillir des enfants dans de bonnes conditions. Pour cela, ils développent des visions entrepreneuriales tout en gardant une éthique « non-marchande ». Ils restent fragiles sur leurs bases, surtout dans la formation du personnel, dans le manque de moyens humains et face à des décisions incohérentes qui créent du stress ou leur posent des défis insolubles (exemple du cas du bachelier petite enfance qui challenge l'organisation interne des fonctions).

Certaines directions font état de démotivation pour elles-mêmes et/ou pour le personnel de terrain. Un stress constant joue sur leur disponibilité. Les milieux d'accueil vivent avec la crainte de voir se développer des systèmes parallèles de l'accueil et notamment, le travail en noir ou encore la privatisation des services.

« La qualité vient du terrain et de l'administration. La qualité c'est nous, les accueillantes, les puéricultrices qui recherchent des idées avec peu de moyens » (Coline, entretien 2)

« Trouver des subterfuges, redoubler d'imagination pour faire en sorte de faciliter la vie des gens et faciliter pour l'équipe l'atteinte des objectifs. On bricole quoi. Mais jusqu'au jour où on va s'y perdre. On va plus être focalisé sur les attentes de l'ONE que de passer du temps avec les enfants. (...) Finalement qui on va engager pour faire ce métier puisque les conditions sont 1 (puéricultrice) pour 7 (enfants) et qu'on n'a pas assez de moyens. Les barèmes sont toujours les mêmes. On est en train d'enseigner une réalité (bachelier de la petite enfance) qu'ils ne vont pas retrouver dans 3 ans. » (Mathilde, entretien 4)

« (...) le risque le plus important, c'est déjà le cas, mais c'est le travail en noir. C'est toutes ces dames qui vont garder des enfants hors circuit, hors contrôle, hors tout. C'est le retour en arrière. » (Séverine, entretien 6)

«Aujourd'hui, je ne trouve plus de sens à mon travail (...) Ce qu'on nous demande aujourd'hui c'est remplir des paperasses et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'accidents » (Mégane, entretien 8)

Plusieurs participantes ont pointé la grande influence du **pouvoir politique exécutif** dans le secteur. Cela se voit par les réformes développées dans le passé qui ont eu un impact important. Mais aussi dernièrement, le manque de nouvelles réformes et l'inaction observée lors des deux dernières législatures causent un manque de réponses concrètes aux besoins du

terrain, des enfants et des familles. Une perte de légitimité de la ministre actuelle est aussi soulevée : moins de contact de proximité, moins d'écoute, plus d'idées préconçues sur le secteur et axant les décisions sur des rapports d'experts désignés plutôt que sur les personnes expérimentées du terrain.

« Même l'encadrement de 1.5ETP/7 enfants, ce n'est plus à l'ordre du jour. Alors que c'était vraiment quelque chose de nécessaire, on n'en parle plus. On préconise des économies, des budgets rabotés. » (Valérie, entretien 3)

« Moi, je ne veux pas qu'on dise que j'ai mal géré. Mais si structurellement, tu as 80 000€ de dépenses pour 60 000€ de recettes, il y a un ratio sur lequel tu n'as aucune prise (...) Elle (la ministre) est arrivée avec un parti pris et elle n'en démord pas » (Mégane, entretien 8)

« Elle (la ministre) ne connaît pas bien les services, elle sort des chiffres qui ne sont pas bons. (...) Elle décrédibilise la parole des fédérations (face à la presse) ». (Monia, entretien 10)

Ces acteurs identifiés à partir des données récoltées ont une influence dans un certain contexte. Un premier élément conjoncturel qui est relevé par certaines participantes est la **différence de timing ou de focus de ces acteurs** qui se situent à des niveaux de pouvoir différents :

- les parents sont concernés tant que les enfants fréquentent les services,
- les pouvoirs locaux, régionaux ou encore fédéraux ont leurs propres objectifs, leur timing électoral et leur fonctionnement en coalition qui peut impacter différemment le secteur.

Certaines vont même jusqu'à invoquer **l'influence des politiques extérieures**, avec une vision européenne et internationale qui se situe de plus en plus à droite sur l'échiquier politique et qui peut déteindre sur les politiques internes.

« C'est la politique de droitisation de la société avec un contexte européen et international qui va dans ce sens-là. » (Monia, entretien 10)

« Il y a des communes qui sont axées sur des jeunes ménages (...) mais dans les jeunes ménages, ils n'ont pas intégré les enfants. (...) Donc, il y a ce focus qui se fait et quand on les sort de ce focus-là, c'est les autres qui doivent prendre en charge. » (Fiona, entretien 1)

Ensuite, la **multiplicité des acteurs** engendre aussi des difficultés en terme de responsabilisation et de perte d'information dans la dynamique bottom-up de transmission des milieux d'accueil vers le pouvoir politique. Les fédérations et les syndicats œuvrent auprès du personnel de terrain mais c'est un défi de relayer la parole de tous et certaines directrices disent se sentir mises de côté, voire ne sont pas consultées en amont des décisions.

« Quand je vois ce que la fédération véhicule, le temps qu'ils prennent auprès des travailleurs et aussi tous les canaux de communication qu'ils mettent en place pour y arriver, ça démontre qu'ils se bougent pour nous, en tout cas pour le secteur. (...) Ce système politique met une pression sur les parents car ça redevient leur responsabilité. Tout à coup, ça devient un problème privé qui revient sur les épaules de gens. » (Mathilde, entretien 4)

« Ils (la fédération) prennent des décisions et puis, après à voir si c'est dans notre intérêt. » (Angélique, entretien 11)

Enfin, le **déséquilibre territorial** évoqué auparavant au travers de la volonté politique revient ici sur l'influence des acteurs marchands ou des pouvoirs locaux. De sorte que si les communes ne prennent pas la décision de développer un parc industriel, il sera difficile d'envisager localement des partenariats publics/privés pour sauver les places d'accueil. Certaines directions n'ont même pas d'interlocuteurs spécifiques au sein de leur commune lorsqu'il n'y a pas d'échevinat de la petite enfance.

« Au niveau communal, dans la province du Luxembourg, dans certaines communes, personne n'a été désigné comme échevin de la petite enfance. Il y a des crèches, ils se débrouillent. Tu n'as pas d'interlocuteurs » (Antonia, entretien 5)

« On est dans une région pauvre et les communes doivent faire des économies et on les fait sur l'enfance et l'associatif. Les petits subsides annuels sont rognés car il faut financer le CPAS, aider les personnes qui sont exclues du chômage. Alors qu'on pourrait penser autrement, on est fort encore dans des routines communales. (...) Sa solution (à la ministre) ici c'est faire appel au privé marchand, ça peut aider mais ce n'est qu'une piste. Il peut avoir un déséquilibre territorial. Une des pistes a été (se tourner vers) les communes, créer des intercommunales mais il n'y a pas une seule piste. Il faut développer pleins de choses : dans mon secteur, je n'ai pas d'entreprises. Ils ne vont pas venir m'aider, je n'ai que des petites PME. » (Coline, entretien 2)

Enfin, ces éléments répondent à la question concernant les acteurs.

Ces derniers participent à la politisation de la petite enfance en FWB. Les parents sont essentiels d'un point de vue politique pour les milieux d'accueil mais ils sont difficiles à mobiliser. L'administration est un acteur prépondérant mais entretient des relations ambivalentes avec les opérateurs du secteur. La question de sa réelle influence politique se pose aussi au sein des milieux d'accueil. Le pouvoir exécutif est perçu sans équivoque comme ayant un fort impact sur la politisation de l'enfance mais la légitimité des ministres est fragile. L'influence des pouvoirs locaux reste aussi très variable. Les milieux d'accueil proposent des solutions innovantes et font en sorte de maintenir une qualité d'accueil pour les enfants. Néanmoins, le prix à payer reste important quand il s'agit du bien-être au travail et des conditions stressantes dans lesquelles les missions s'inscrivent.

Ces acteurs ne se rencontrent pas ou peu sur le timing et sur l'attention à porter au secteur. De plus, la multiplicité des acteurs engendre un éclatement des responsabilités et une perte d'information malgré les actions des groupes d'intérêts (fédérations, syndicats).

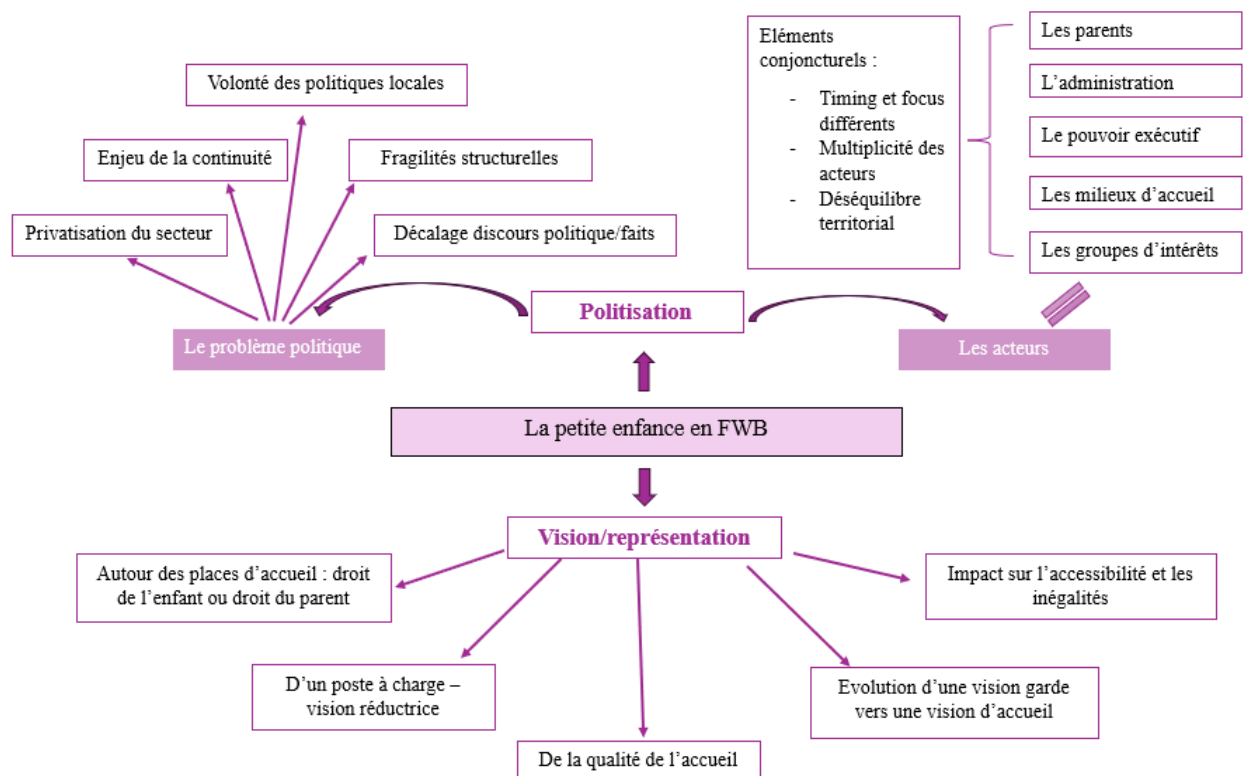


Schéma « synthèse des résultats » : vision et politisation du secteur de la petite enfance en FWB

Chapitre 4 : L'analyse des résultats et la mise en relation

Les résultats permettent d'avoir une vue d'ensemble descriptive de la situation politique du secteur de la petite enfance en FWB, sous l'angle de vue des directions des milieux d'accueil. Afin de respecter la méthode d'analyse choisie pour ce travail, avant de présenter les réponses aux questions de recherche, il est nécessaire d'établir les catégories conceptualisantes construites à partir des résultats. C'est la mise en relation de ces catégories qui permet de répondre au questionnement de base de cette enquête car elle donne une vue plus analytique du phénomène et donne la possibilité de comprendre plus en profondeur le processus politique à l'œuvre.

Dans un premier temps, les catégories conceptualisantes sont donc explicitées, avant de pouvoir proposer une mise en relation des différentes catégories permettant d'aller plus loin dans l'explication et la compréhension du phénomène central de cette enquête. La mise en relation des catégories permet de répondre à la question de recherche sous forme notamment d'une modélisation des relations qui lient les différents phénomènes expliquant la politisation de la petite enfance en FWB.

4.1 L'analyse par catégories conceptualisantes

A l'issue de la récolte des données d'enquête, six catégories sont définies et donnent un panorama complet des résultats. Pour rappel, la catégorie conceptualisante peut être définie comme « une production textuelle se présentant sous la forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche. ». (Paillé et Mucchielli, 2021, p.360)

Deux blocs de trois catégories conceptualisantes sont présentés dans cette partie : certaines catégories étant liées au secteur de la petite enfance même et au concept d'enfance, d'autres relevant plus du processus de politisation même. Les catégories conceptualisantes font sens, reprenant certaines propriétés synthétiques, dénominatives et explicatives des concepts mais s'en distinguent en restant une entité en devenir, issue principalement d'un travail de proximité avec le terrain. (Paillé et Mucchielli, 2021)

Ce condensé de signification qu'est la catégorie conceptuelle est soumis à l'exigence d'un référencement direct aux résultats de l'enquête, d'une définition, de l'établissement de propriétés (éléments caractéristiques du phénomène) et de conditions d'existence (contexte dans lequel le phénomène apparaît)¹⁸.

¹⁸ Les notes analytiques des catégories conceptualisantes reprenant en détails chacun des éléments sont consultables en annexe 5

CC ¹⁹ liées au secteur de la petite enfance			CC liées au processus de politisation		
CC1	CC2	CC3	CC4	CC5	CC6
La survie sectorielle	Le risque marchand	La bascule sectorielle	La gouvernance multi-niveaux	Le décalage politique	L'articulation des acteurs-réseaux

Tableau synthétique des catégories conceptualisantes

4.1.1 Les catégories conceptualisantes liées au secteur de la petite enfance

L'analyse des résultats des entretiens conduit à identifier trois catégories caractéristiques et explicatives du secteur de la petite enfance.

Tout d'abord, la catégorie de la *survie sectorielle* fait référence à un secteur centré sur la nécessité de pérenniser l'existant (milieux d'accueil en activité actuellement) et en même temps de devoir se consacrer à l'expansion de nouvelles places d'accueil. Le secteur doit constamment se réinventer et éviter d'être en opposition avec les politiques mises en œuvre sous peine de voir leur survie menacée par des décisions qui pourraient mettre en danger le maintien des places d'accueil. Au centre, c'est surtout la survie financière qui est illustrée par un financement structurel insuffisant pour permettre aux professionnels de terrain de répondre à leurs missions mais également par une méthode de financement trop rigide pour permettre une autonomisation des structures. Enfin, ce mode « survie » conduit à du stress et à une crise chronique, le secteur devant faire face à une frustration et une crainte de plus en plus réelle de possibles fermetures d'institution.

Ensuite, le *risque marchand* est la deuxième catégorie liée au secteur de la petite enfance. Elle désigne une menace de voir se développer un second mode de création de places d'accueil dans le secteur privé marchand. On parle alors de privatisation, même si ce terme n'est pas tout à fait juste puisqu'une partie des acteurs du secteur sont déjà dans le domaine associatif, en dehors du secteur public. C'est l'aspect marchandisation qui constitue le risque encouru par le secteur. Associé à cela, il en ressort des thématiques néolibérales telles que la volonté de voir se développer des services performants (financièrement) avec une vision commercial qui met le parent (client) au centre de la réflexion. Le néolibéralisme fait référence ici à un discours dominant qui influe sur la perception du monde et est caractérisé par des aspects liés à la compétition, le calcul et le choix (Vandenbroeck, 2024a). Cette vision

¹⁹ Le raccourci CC sera utilisé dans la suite du travail pour faire référence aux Catégories Conceptualisantes

concurrentielle plane également au-dessus du secteur et menace donc les valeurs phare de l'accueil de l'enfant, à savoir accessibilité, qualité et lutte contre les inégalités.

Enfin, liée aux valeurs également, la dernière catégorie est nommée la *bascule sectorielle*. Le terme bascule est une extrapolation du sens figuré du terme (Le Robert en ligne, s.d.), c'est-à-dire que le secteur s'appuie alternativement sur deux positions, qualifiées comme opposées de garde et d'accueil. L'opposition se marque par les réalités et les objectifs différents que recouvrent ces deux notions de garde et d'accueil. La garde fait référence à des questions plus économiques que pédagogiques : la nécessité pour les parents d'avoir une place pour travailler/se former et faire garder son enfant. Alors que la notion d'accueil renvoie au concept de qualité. Les objectifs sont centrés sur les enfants, au centre de la logique d'accueil, renvoyant à des pratiques éducatives et pédagogiques. Les moyens à mettre en œuvre dans l'une ou l'autre logique sont donc différents. Malgré une vision du secteur qui a évolué, passant de la garde vers l'accueil, une observation de retour en arrière est quasi collégiale au regard des participantes, impactant l'accessibilité et le développement d'inégalités, et au travers de la perte de qualité d'accueil (formation du personnel d'accueil) ou encore de la limitation des possibilités de choix de modes d'accueil.

4.1.2 Les catégories conceptualisantes liées au processus de politisation

L'analyse des résultats des entretiens permet d'établir trois catégories représentatives du phénomène de politisation d'un enjeu, dans le secteur de la petite enfance en FWB.

La catégorie suivante est directement liée à une caractéristique claire de la politisation de la petite enfance ressortant du matériau issu des entretiens : la *gouvernance multi-niveaux*. La présence de plusieurs acteurs en lien avec la gouvernance du secteur est explicitée au travers de cette catégorie. La gouvernance fait référence dans ce cas à un mode de gestion et de décision au sein d'une entité politique et envisagée sur des aspects institutionnels et non-institutionnels. (Braud, 2025) Que ce soit par des acteurs évidents comme le gouvernement de la FWB ou par des acteurs plus discrets mais tout aussi importants comme les pouvoirs locaux, la gouvernance du secteur prend place dans une dynamique multi-niveaux, c'est-à-dire une distribution du pouvoir polycentrique se répartissant sur plusieurs niveaux censés être interconnectés mais aussi concurrents. (Schiffino et al., 2022) Ce qui est observé dans le phénomène de gouvernance multi-niveaux du secteur de la petite enfance est un manque de communication, de concertation entre les acteurs qui ne sont donc pas nécessairement interconnectés, ce qui marque un déséquilibre territorial. Néanmoins, ils semblent influencés par une droitisation du discours

autour des services publics. Par droitisation du discours, nous faisons référence à l'influence d'un courant politique de droite qui considère l'inégalité comme inévitable et avec des tendances conservatrices dans la manière d'aborder les sujets politiques. (Schiffino et al., 2022)

En effet, un des éléments essentiels concerne les différences marquées d'implication et d'investissement des différents pouvoirs communaux qui ont un effet direct sur les structures d'accueil. De plus, certains éléments impactant la gouvernance du secteur sont transversaux aux différents niveaux de pouvoir impliqués : le manque de feedback, l'absence de vision « enfant au centre » des décisions, l'impact des routines particulières ainsi que le renvoi de responsabilités vers d'autres acteurs.

Une autre catégorie explicative du phénomène est celle du *décalage politique*. Les éléments relevés au travers de l'enquête montrent qu'entre les besoins de terrain et la lecture politique du secteur, il y a un décalage qui s'observe sur plusieurs éléments : à la fois dans les moyens attribués pour répondre aux besoins, dans le discours politique par rapport aux faits politiques (décisions effectives) et dans les attentes formulées (notamment au travers du contrat de gestion de l'administration) par rapport aux moyens attribués. Le projet politique ne semble pas en phase avec le secteur et son public : que ce soit par un cloisonnement excessif des compétences, une gestion centrée sur la pénurie, un timing politique qui va à l'encontre des besoins ou encore des coalitions qui imposent des changements de vision drastiques.

En dernier, c'est l'*articulation des acteurs-réseaux* qui constitue l'ultime catégorie conceptualisante qui permet de comprendre le phénomène à l'œuvre à partir du matériau récolté lors des entretiens. Les acteurs-réseaux désignent des acteurs publics et privés qui interagissent et défendent/partagent des intérêts. Les politiques publiques sont le résultats de l'interaction de ces acteurs. (Lemieux, 2002) Les différents acteurs impliqués dans le processus de politisation de la petite enfance, qu'ils soient organisés (pouvoir exécutif) ou non-organisés (parents), exercent différents types d'influence qui s'imbriquent les unes dans les autres provoquant une articulation particulière ayant un impact direct sur le développement du secteur et des politiques qui en découlent. Les pouvoirs locaux sont marqués par des différences territoriales et une friabilité des décisions de législature en législature. Les parents subissent des pressions sociétales et sont de plus en plus exigeants. Ils se désinvestissent assez rapidement dès que leur enfant grandit et sort de la compétence sectorielle. Le secteur est aussi sensible à la méthodologie employée par le pouvoir exécutif, représenté par la/le ministre de tutelle, pour prendre des décisions (passage par des experts externes au secteur, rencontres sur le terrain,

etc.). L'administration (ONE) est au centre également de ces différents acteurs : gouverné par un contrat de gestion, exposé aux attentes des parents et se référant aux milieux d'accueil pour l'exécution de leur mission. Les groupes d'intérêts²⁰ (fédération, syndicats) peuvent exercer une influence qui s'articule avec celle des autres acteurs repris ci-dessus. Enfin, les milieux d'accueil et les professionnels sont ceux qui doivent mettre en place des mécanismes d'articulation avec chacun des autres acteurs afin de pouvoir exercer le service à la population qu'est l'accueil de la petite enfance.

4.2 Mise en relation et réponses aux questions de recherche

Les catégories conceptualisantes étant exposées et explicitées, leur mise en relation constitue une manière de répondre à notre questionnement de départ.

Pour rappel, la question qui a guidé en fil rouge cette enquête est :

Quel est le processus de construction politique du secteur de la petite enfance en Fédération Wallonie Bruxelles ?

Plusieurs sous-questions ont également permis de développer plus en détail ce questionnement général et comportent respectivement les questions de la vision de l'enfance portée en FWB, les logiques de politisation qui y sont à l'œuvre, les acteurs qui participent réellement à la prise en compte du problème et les conséquences et effets observés sur le terrain.

La mise en relation des catégories conceptuelles explicitées au point précédent permet d'interpréter les résultats et de fournir des éléments de réponses à ces questions posées en amont de l'enquête. La modélisation des catégories conceptuelles est une étape essentielle dans la résolution de l'énigme de départ car elle pousse l'analyse vers un niveau de théorisation qui permet de tracer le réseau de relations qui lie les différentes catégories et de rendre compte de la dynamique du phénomène social étudié. (Paillé et Mucchielli, 2021)

En ce qui concerne la question de la vision de l'enfance qui est véhiculée par la FWB :

- Les entretiens nous révèlent tout d'abord une définition politique du secteur de la petite enfance comme un poste à charge, vision qui ne permet pas de prioriser les enfants dans les politiques d'investissement social et ce, à différents niveaux de pouvoir.

²⁰ Les groupes d'intérêts sont définis comme des « participants sans positions gouvernementales formelles » (Kingdon, 1984, p.45) qui cherchent à influencer le pouvoir des entités politiques dans un sens favorable aux intérêts que ces groupes défendent. (Braud, 2025)

- Cette vision politique, en décalage avec les réels besoins du secteur (CC5), le place dans un état de survie sectorielle (CC1) structurel et permanent.

Concernant la question des logiques au centre de la politisation de l'enjeu de la petite enfance en FWB :

- Parmi les pistes évoquées par la classe politique pour résoudre le problème de survie sectorielle (CC1), nous retrouvons la marchandisation du secteur. Le risque de voir le secteur s'engouffrer dans une logique de privatisation marchande (CC2) est bien réel et exprimé à plusieurs reprises lors des entretiens.
- De plus, cette représentation économique de l'enfance fait pencher la bascule sectorielle (CC3) en faveur d'une logique de garde des enfants. Cette bascule est visible au travers des problèmes réels ou probables d'accessibilité et d'inégalité auxquels les participantes à l'enquête font régulièrement référence. Elle devient aussi tangible dans la déshumanisation du discours, mettant la « place » au centre de la problématique (et non, l'enfant dans son agentivité) et souhaitant la réserver aux parents (qui travaillent) plutôt qu'à l'enfant, ce dernier point traduit une manière de résoudre le manque de places en modifiant la définition du problème.

Concernant la question des acteurs qui participent au processus de politisation de la petite enfance, celle-ci est décrite de manière précise lors de la présentation des résultats (cfr. point 3.2.3) ou lors de la présentation de la catégorie de l'articulation des acteurs-réseaux (cfr. point 4.1.2). Une certaine dynamique de participation des acteurs est néanmoins à pointer :

- Comme évoqué, le décalage politique (CC5) observé et exprimé est alimenté par une gouvernance multi-niveaux (CC4) qui éprouve des difficultés à mettre en œuvre une certaine cohérence dans la gestion transversale de la problématique et nécessite une articulation des acteurs-réseaux (CC6) pour un traitement politique et efficace du problème que le secteur soulève.
- Ce processus, réclamant le concours de plusieurs acteurs, n'est pas suffisamment concerté ni alimenté par des feedbacks réguliers provenant du terrain malgré le travail des professionnels de l'accueil organisés en fédération ou bien par les syndicats.

Concernant la question des conséquences observables sur le terrain des politiques de l'enfance :

- Le décalage politique est perçu comme une conséquence de cette organisation multi-acteurs et multi-niveaux de pouvoir car la transversalité n'est pas organisée par la FWB. Une discontinuité est observée dans les politiques ainsi qu'un déséquilibre

territorial dû à des gestions et des priorisations très diversifiées communes par communes, régions par régions. Le décalage politique est alimentée par la gouvernance multi-niveaux (CC4) et l'articulation des acteurs-réseaux (CC6)

- La survie sectorielle (CC1) est la conséquence de ce décalage politique (CC5) : au-delà de la volonté de créer des nouvelles places, le secteur a fait face à de nombreuses fermetures de milieux d'accueil par le passé et vit encore aujourd'hui sous la menace imminente d'autres fermetures qui immunisent la création des nouvelles places. Le problème de la pénurie perdure malgré la volonté politique exprimée. La conséquence la plus importante, souvent relayée, est que ce manque d'accessibilité creuse d'autant plus les inégalités et enferme le secteur dans une logique de sauvegarde en lieu et place d'une logique de prévention et d'anticipation.

En résumé, pour répondre à la question de recherche principale de cette enquête du processus de construction politique du secteur de la petite enfance en FWB, nous proposons le modèle suivant :

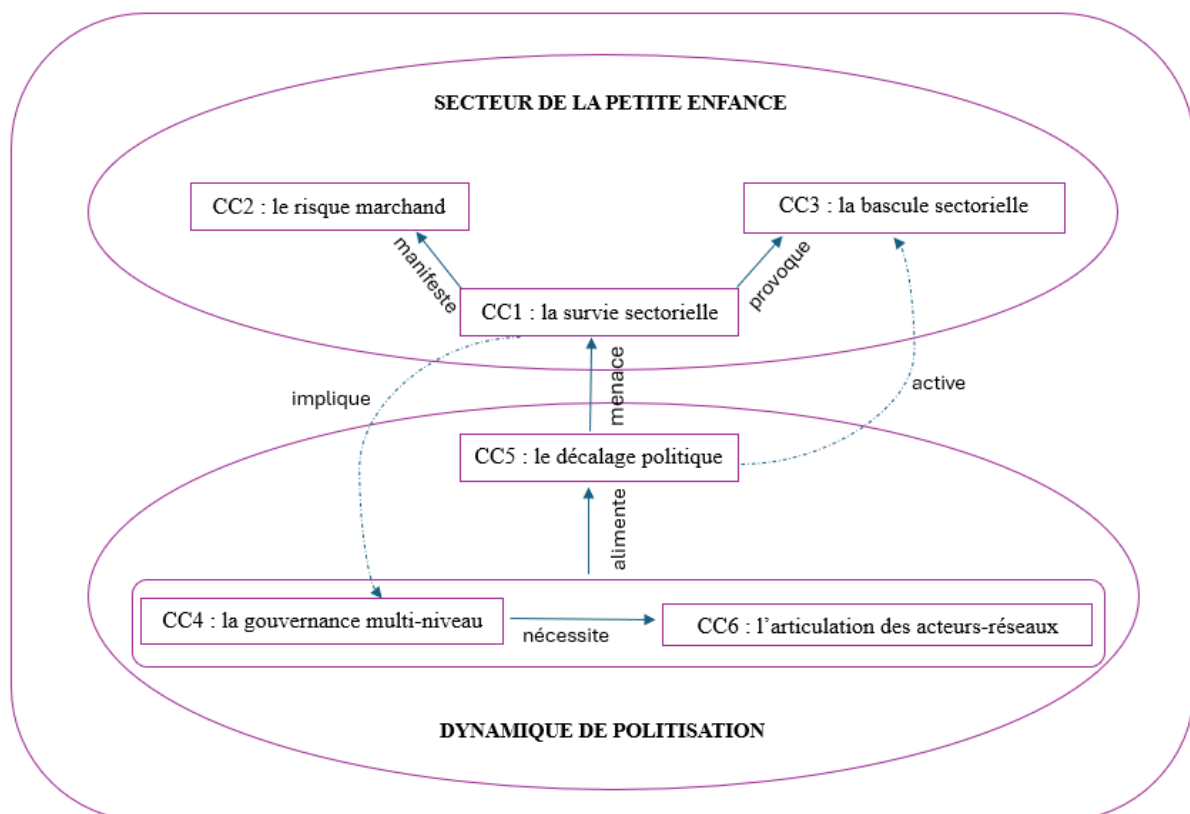


Schéma « le processus de politisation de la petite enfance en FWB » : analyse et mise en relation des catégories conceptualisantes

La dynamique centrale du processus de politisation de la petite enfance en FWB tourne autour de la survie sectorielle (CC1) et du décalage politique (CC5). Le secteur est continuellement en train de se battre pour survivre. Avec des moyens suffisants et concertés, le risque marchand (CC2) et la question de la bascule sectorielle (CC3) n'existeraient probablement pas. Ce problème structurel implique de faire des retours vers des logiques de garde et de se tourner vers la privatisation comme possible solution²¹. Ce manque de vision des besoins du secteur et des moyens alloués se creuse par la complexité de la gouvernance multi-niveaux (CC4) et par le besoin non-assouvi d'articulation efficace et cohérente des acteurs-réseaux (CC6), chacun fonctionnant en silos de compétences non-connectés.

²¹ Actuellement, rien ne laisse présager que ce modèle soit en capacité de résoudre le problème du manque de places de qualité à en lire les lignes de Daphné Gastaldi et Mathieu Perisse (2023) dénonçant en France, la dynamique des crèches privatisées dans le secteur lucratif dépendant pourtant de subventions publiques et rognant sur la qualité au profit d'une création de places ineffective.

Discussion des résultats

Enfin, pour conclure ce travail, la discussion des résultats est l'occasion de revenir sur des aspects théoriques exogènes à l'enquête (c'est-à-dire non issus de la modélisation des catégories conceptualisantes) afin d'aller plus loin dans le sens donné au phénomène de politisation de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles.

A la fin de cette enquête, plusieurs aspects semblent déterminants dans le phénomène de politisation. Nous abordons tout d'abord la manière dont chaque courant - *problem stream*, *policy stream* et *political stream* (Kingdon, 1984) – se rencontre afin de permettre au sujet de la petite enfance d'atteindre non seulement l'agenda politique mais aussi une source viable d'alternatives visant la résolution des problèmes que le secteur rencontre.

Ensuite, nous explorons le volet des possibilités de résolution évoquées et les alternatives proposées afin de comprendre les enjeux parfois clivants qu'elles représentent dans le secteur pour les différents acteurs.

Enfin, nous clôturons ce travail en abordant la question centrale des responsabilités abordées dès la mise en contexte de la problématique mais aussi tout au long des entretiens, avec des participantes qui ont régulièrement exprimés des difficultés à adresser ce point, évoquant plusieurs acteurs sans tout à fait trouver un consensus sur la force de leur légitimité, leur implication et/ou leur influence.

A la jonction des courants : la place de la petite enfance dans l'agenda politique.

« What's make an idea's time come?²² » (Kingdon, 1984, p.1)

Commençons cette discussion par ouvrir une nouvelle question : comment l'idée de l'enfance, dans sa globalité, peut-elle faire sa place en politique et être au cœur des décisions gouvernementales ? L'enfance n'est pas juste une thématique à traiter. Derrière, les enfants constituent une population souvent en marge car traitée par le filtre des adultes et de la famille à partir de sujets compartimentés et faisant l'objet de politiques distinctes. Pourtant, comme nous l'avons vu, une nécessité de continuité et de cohérence est exprimée par les participantes à cette enquête.

²² Cette phrase peut être traduite en français par : « Quand vient le moment pour une idée de s'imposer ? » ou de manière plus littérale : « qu'est-ce qui fait qu'une idée arrive à son heure ? »

Pour comprendre cet aspect du traitement de l'enfance comme sujet politique, nous proposons de passer en revue les trois dynamiques issues de la théorie de John W. Kingdon (1984) : le *problem stream*, le *policy stream* et le *political stream*.

Tout d'abord, le *problem stream* fait référence à la manière dont le problème (ici, l'enfance) va être défini. Le problème est avant tout une perception, une interprétation et l'enjeu principal est sa reconnaissance par la sphère politique mais aussi dans l'opinion publique en général. (Kingdon, 1984) Les contraintes budgétaires influent sur le formatage d'une situation en problème, par le biais par exemple d'un monitoring. Le budget est une part centrale de l'activité gouvernementale qui peut être promotrice d'un problème ou l'inverse, inhiber la promotion et la résolution de ce problème (Kingdon, 1984 ; Neveu, 2022).

Dans le cas présent, l'identification de l'enfance comme « poste à charge » n'est pas en faveur d'une prise de position ferme autour des investissements à réaliser et la définition du problème est impactée. Pour être précis, au vu de l'éclatement de l'enfance en plusieurs compétences (enseignement, petite enfance, protection de l'enfance, etc.), nous pouvons parler de la définition et de la promotion des problèmes liés à l'enfance.

S'ajoute à cette vision centrée sur la dépense, une logique néolibérale qui influence la définition du problème ramenant tout à un calcul et un choix puisque dans cette logique, tout doit être mesurable. (Vandenbroeck, 2024a) Dans les entretiens menés au cours de l'enquête, cette réalité chiffrée se traduit aussi dans la représentation que les participantes ont du traitement du sujet : « Ils (les politiques) ne te disent pas comme ça que chaque enfant est un numéro mais dans les faits... ». (Mégane, entretien 8)

Dans la définition des problèmes, le feedback est un élément central. Or, à plusieurs reprises, les participantes ont exprimé la frustration de ne pas avoir l'occasion d'être entendues activement dans le déroulement du processus de politisation : « Depuis 2021, personne ne m'a demandé de faire une évaluation de quoique ce soit » (Fiona, entretien 1). Ou encore : « On n'évalue pas le bien-être des enfants (...) Je n'ai jamais dû donner mon avis sur ce que faisait l'ONE » (Mégane, entretien 8). Recevoir du feedback par rapport au problème, à son évolution et à ses changements, est pourtant essentiel à sa définition et il peut venir de l'évaluation, du monitoring mais aussi via des canaux informels, comme des plaintes ou des demandes. (Kingdon, 1984)

La définition du problème peut aussi être complexifiée par des considérations déviées de leur source d'origine et ce, parce que l'enfance constitue un thème politique enchâssé dans

d'autres politiques. Par exemple, Michel Vandenbroeck (2024a) pointe que lutter contre la pauvreté à partir de l'éducation des enfants est politiquement acceptable car les enfants ne peuvent pas être blâmés pour cette pauvreté. Néanmoins, cela détourne du réel problème lié aux choix politiques que constituent la redistribution des ressources dans un système solidaire pour lutter contre cette même pauvreté.

Or, le travail de définition du problème développé par les acteurs doit permettre de saisir l'importance de ce problème et des politiques publiques qui devraient y être associées. Il est à la fois essentiel que celui-ci se base sur des processus valides et qu'il ne soit pas instrumentalisé à d'autres fins afin de produire les effets escomptés. Il est donc essentiel de réhabiliter la capacité des acteurs politiques ou non, organisés ou non, à définir et à analyser une politique publique. (Zittoun, 2013)

Le *policy stream* fait référence aux processus capables de générer des solutions et des alternatives aux problèmes rencontrés. (Kingdon, 1984) Dans le cas de la présente enquête, plusieurs éléments sont identifiés comme étant bloquant dans la construction et la disponibilité des alternatives valables. La difficulté à articuler l'action et les décisions des acteurs ainsi que le décalage politique avec les acteurs de terrain sont des éléments caractéristiques de la situation des alternatives de solutions dans le secteur de la petite enfance en FWB.

Certaines idées restent et d'autres disparaissent notamment via l'action d'une communauté de spécialistes. (Kingdon, 1984) Si cette communauté est stable et cohérente, les idées ont de grandes chances d'être sélectionnées et efficaces. Si au contraire, la communauté est fragmentée, alors les politiques qui en ressortent risquent d'être déconnectées par manque d'orientation commune et peuvent rendre l'agenda instable.

S'ajoute à cela le problème de timing des acteurs, pointé à plusieurs reprises par les participantes ainsi que leurs conséquences. Le décalage se marque aussi au niveau de ce vécu temporel, les directrices ayant une construction des problèmes et des solutions qui va au-delà de l'enchaînement des législatures, comme illustré par cette intervention de Coline (entretien 2) : "Il a fallu lutter longtemps pour le (métier) faire reconnaître, il a été un peu reconnu et encore pas à 100% mais maintenant on revient en arrière." Or, pour mettre en place une liste de propositions sérieuses et acceptables sur le plan de l'éthique et du budget, cela prend du temps. (Kingdon, 1984)

Enfin, certaines difficultés liées à la gouvernance multi-niveaux renvoient aussi au *political stream*. Les facteurs qui influencent ce courant sont les résultats électoraux, les

tendances nationales et/ou locales, les changements idéologiques, les changements dans l'administration, les tendances populaires et médiatiques, etc. (Kingdon, 1984) Il s'agit d'un contexte politique mouvant qui impacte les agendas, eux-mêmes déjà sensibles à un certain turnover (dans les administrations, dans les cabinets) ou encore à certaines limites juridictionnelles (les compétences des entités dans un système fédéral par exemple).

Nous l'observons à plusieurs reprises dans les entretiens, le contexte actuel est marqué par une globalisation de certaines idées et cela impacte les décisions politiques : « Si on prend ce gouvernement-ci, on voit un changement radical (...) C'est la politique de droitisation de la société avec un contexte européen et international qui va dans ce sens-là. » (Monia, entretien 10)

La jonction de ces trois flux est censée être un moment critique pour tout problème public : une fenêtre d'opportunité s'ouvre. Les solutions rejoignent les problèmes et la force politique nécessaire à l'action publique en tant que telle. (Kingdon, 1984 ; Zittoun, 2013 ; Neveu, 2022) Dans le cas de l'action publique mise en œuvre dans la petite enfance en FWB, il semble qu'un problème persiste au niveau de la force politique : plusieurs participantes ont pointé le fait qu'elles ne percevaient pas la volonté politique en indiquant que l'enfance n'est pas considérée comme une priorité. "Il y a toujours eu une ministre de la petite enfance, ça n'a jamais eu autant de poids que (les politiques de) la remise au travail". (Coline, entretien 2) La seule priorité qui semble revenir régulièrement dans les discours des différents acteurs est la nécessité d'ouvrir des nouvelles places à moindre coût : "De toute façon l'objectif ce n'est pas l'accueil, c'est les économies." (Valérie, entretien 3)

La définition du problème ne trouve pas de consensus et les actions mises en place se basent sur ce que les participantes ont défini comme une vision réduite à un problème budgétaire et à un manque de places. Le phénomène de bascule garde/accueil et la persistance du risque de marchandisation sont aussi révélateurs de ce manque de consensus sur la définition du problème et la construction des solutions. Néanmoins, l'action publique du secteur n'est pas au point mort puisque la réalité du besoin de places et les fermetures des milieux d'accueil a un gros impact sur les parents, notamment dans un cadre politique visant la remise au travail d'une partie de la population : "On veut remettre les gens au travail sans se soucier qu'ils puissent avoir une place à temps, dans les délais." (Mathilde, entretien 4). La recherche de solutions d'accueil (pour ne pas dire de garde) reste au centre des débats.

Quelles alternatives possibles?

Les solutions proposées à un problème donné font donc également l'objet d'une construction. Pour cela, il est essentiel de comprendre le contexte dans lequel s'ancrent les alternatives proposées aux problématiques soulevées dans le secteur la petite enfance en FWB.

Le discours sur la petite enfance n'échappe pas au phénomène décrit par Michel Vandebroek (2024a) de dominance de l'économie et des neurosciences dans le vocabulaire lié à l'enfance. Ces éléments de langage ont pu être retrouvés régulièrement dans les entretiens et constituent un socle de construction pour les solutions proposées dans le secteur.

Au centre, il y a l'idée de l'investissement et du retour sur investissement. Le principe est donc de considérer qu'investir dans la petite enfance maintenant rapportera par la suite automatiquement un retour positif dans le futur pour la société. L'hypothèse est qu'en donnant à la base suffisamment de (bons) moyens (financiers, formations, etc.), il est possible de récolter plus tard les fruits de l'investissement : moins de dépenses en sécurité sociale, des citoyens plus avertis, plus éclairés, etc. Dans une logique marchande, c'est au final aux parents de prendre soin de ce rendement. Ils doivent trouver le meilleur accueil possible dès le départ pour leur enfant. Plusieurs participantes ont pointé la pression que cela pouvait engendrer chez les parents qui remettent à leur tour de la pression sur les milieux d'accueil et sur les enfants. : « Les exigences des parents doublent, triplent chaque année » (Mathilde, entretien 4), « J'ai beaucoup d'enfants qui sont sur-stimulés (...) je dois souvent rappeler qu'on n'est pas à l'école, on est à la crèche » (Monique, entretien 7).

Néanmoins, pour les professionnels de la petite enfance, il est tentant de mobiliser dans la défense de leurs intérêts ces aspects de retour sur investissement afin de pouvoir motiver la classe politique à leur octroyer des moyens à la hauteur de leur mission. « La petite enfance, c'est investir. Si la société ne sait pas investir dans la petite enfance, on est mal. C'était déjà limite. Ils (les pouvoirs publics) comptent sur d'autres qui font de la marchandisation. » (Antonia, entretien 5).

Cette approche dans la recherche de solutions posent en réalité plusieurs problèmes. Michel Vandebroek (2024a) met en garde face à une utilisation d'un vocabulaire économique (investissement, capital humain) et neuroscientifique (lié par exemple à une période critique des 1000 premiers jours) qui certes, parle aux politiques mais qui constitue aussi une construction de la réalité qui objectifie les parents et les enfants, effaçant tout espace de

dialogue avec ces derniers. Le risque est également de renforcer la responsabilité parentale alors que l'enfant est une responsabilité partagée entre le domaine privé et le domaine public.

De plus, cet investissement sous-tend une position relativement déterministe et centrée sur le futur des enfants uniquement. Dans cette logique, le présent des enfants ne semble n'avoir de valeur que par ce qu'il pourra rapporter demain à la société. Cela pose une question éthique.

Cette approche néglige aussi tous les événements qui peuvent venir impacter le trajet d'un enfant, d'un adolescent et d'un adulte tout au long de sa vie, ne garantissant aucunement que l'investissement de départ donne sur le long terme et sans variabilité le résultat escompté.

Parmi les alternatives rencontrées, la marchandisation de la petite enfance a le vent en poupe car elle rejoint une évolution mondiale (Vandenbroeck, 2024a) et constitue un point de convergence dans la gouvernance multi-niveaux et l'articulation des acteurs politiques. Cette stratégie de privatisation constitue une mesure moins onéreuse pour l'Etat qui a pour objectif de maintenir des politiques « sociales » dans un contexte de restriction budgétaire. (Jenson et Sineau, 1998)

Encore une fois, le véritable risque encouru est de perpétuer voire de renforcer les inégalités existantes. Car dans ce domaine, les inégalités proviennent principalement du fait que les moyens et les opportunités à disposition des familles sont insuffisants et inégaux : ils ne permettent pas aux personnes de faire des choix libres et délibérés. « On va viser le chiffre et (ne) plus faire de la qualité. On va viser faire de l'argent pour que l'institution fonctionne, pour payer des gens. Avec des tarifs super élevés (...) on va créer des inégalités avec des enfants qui vont se retrouver sans milieu d'accueil ». (Mathilde, entretien 4)

C'est pour cela que l'argument de la marchandisation du secteur constitue un risque et que le phénomène de survie sectorielle renforce ce risque tant que des mesures structurelles plus solides n'assurent pas la pérennité des structures d'accueil actuelles. « On est dans le combat alors qu'on devrait rendre robuste les lieux dans lesquels on travaille ». (Antonia, entretien 5)

Les éléments discursifs liés à la survie sectorielle nous montrent que les milieux d'accueil mettent en place des bricolages de solutions pour continuer à proposer un service accessible à la population.

Nous remarquons donc que des alternatives disponibles existent et sont mises en place au quotidien par les milieux d'accueil eux-mêmes qui tentent d'assurer leur propre pérennité. Pour créer des alternatives, il est effectivement nécessaire de disposer d'un certain niveau

d'expertise. (Kingdon, 1984) Les solutions ont un trajet, une existence parfois avant même que le problème ne soit posé. C'est un bricolage cognitif, complexe qui emprunte des chemins multiples : la solution est un construit qui s'appuie sur un travail définitionnel des acteurs. (Zittoun, 2013) « En 21 ans, on a fait un bon sur l'accueil de l'enfant sur le terrain mais sur quels moyens ? Sur des moyens qu'on a mis en place nous-mêmes. » (Naëlle, entretien 9).

Philippe Zittoun (2013) nous explique que pour comprendre la mise à l'agenda politique d'un problème, il faut observer les pratiques discursives des acteurs qui permettent d'étiqueter le problème (manque de places, garde ou accueil, éducation, reconnaissance), d'identifier le groupe social auquel il s'adresse (les parents, les enfants, les familles, les personnes qui travaillent, etc.), d'en désigner des causes (manque de moyens, évolution ou recul des mentalités, etc.) et les conséquences pour le futur (risque marchand, inégalités, manque d'accessibilité, etc.). Il précise aussi qu'il est nécessaire de poser la question : qui est le présumé coupable ? Qui est le responsable ?

Qui est responsable ?

Dans l'analyse du caractère public des problèmes privés, Joseph Gusfield (2009) renvoie à la fois à reconnaître la multiplicité des possibilités de leur résolution mais aussi à déterminer à qui revient la responsabilité d'y faire quelque chose.

Dans le secteur de la petite enfance, la logique de l'investissement dans un capital humain centre l'attention des acteurs sur l'éducation et la décentre des structures sociales, individualisant au passage les responsabilités. (Vandenbroeck, 2024a) Tout comme dans la logique de marchandisation, à force de se focaliser sur les forces du marché plutôt que sur le rôle de l'Etat, le processus public et démocratique fait place à des choix privés. (Jenson et Sineau, 1998) Il y a donc dans ce contexte un retour vers le domaine privé/individuel en ce qui concerne la responsabilisation autour du problème.

Un autre élément recueilli dans les entretiens est le renvoi de responsabilité entre les acteurs, ce qui fragilise la cohérence de l'action publique et la cohésion dans cette gouvernance partagée entre différents niveaux de pouvoir. Ceci peut s'expliquer par le fait que la rivalité entre les acteurs pour revendiquer une part de la propriété du problème se centre essentiellement dans l'étape définitionnelle mais pas nécessairement sur la responsabilité politique qui peut mener à un rejet (sanction électorale) en cas d'échec de résolution. (Gusfield, 2009)

Les responsabilités sont en voie d'être privatisée avec le risque de marchandisation grandissant du secteur de l'accueil des jeunes enfants. Le passage à un financement par la demande (marchandisation) plutôt que par l'offre (service public) dans certains pays européens induit que les entreprises bailleuses souhaitent avant tout réaliser des bénéfices, avoir un retour financier sur leurs investissements. Cette dynamique soumet l'éducation à des règles de marché, projetant les services dans une logique compétitive et considérant les parents comme des clients-consommateurs. (Vandenbroeck, 2024a) Cette logique renforce l'individualisation de la responsabilité et génère une pression par rapport aux places d'accueil transformées en consommables. « Aujourd'hui, c'est une vision très commerciale. Ce n'est plus un service, c'est du commerce. » (Coline, entretien 2)

Le parent est alors responsable de faire le meilleur choix possible pour son enfant. Les biens et services deviennent des ressources achetables et n'échappent pas au système de labélisation : « Dans ce contexte global, les parents pensent que nous (les milieux d'accueil) devons apporter aux enfants aussi tous ses besoins artificiels. Ça ne va pas de jouer avec une caisse en carton. Ils attendent à ce qu'on achète un grand module et qu'on mette une étiquette liée à une grande théorie (exemple Montessori). ». (Fiona, entretien 1)

Ce choix parental met en retrait la responsabilité politique. L'évolution, censée aller d'un système de garde (vision économique du secteur, permettant le travail des mères) vers un système d'accueil avec les notions de qualité et les valeurs d'accessibilité, est aussi mise à mal par ce retour progressif à la responsabilité parentale exclusive.

La notion de qualité des milieux d'accueil est au centre du débat sur la responsabilité publique versus la responsabilité individuelle. Elle est avant tout caractérisée par des imprécisions et reste floue sur sa signification. (Vandenbroeck, 2024a) Les professionnels partagent une vision liée à l'accueil individualisé, avec un personnel en suffisance, centré sur les besoins spécifiques des enfants, leur proposant des lieux stimulants (se distinguant des apprentissages scolaires), favorisant plus les acquisitions et le développement serein du bébé.

Cette vision de la qualité s'éloigne des aspects commerciaux et s'écarte des résultats de la privatisation du secteur dans d'autres pays européens au niveau de la qualité. (Gastaldi et Perisse, 2023) Cela renvoie à un paradoxe des politiques qui souhaitent se baser sur des éléments factuels mais qui ne tiennent pas compte des dysfonctionnements importants pointés scientifiquement dans ce système. (Vandenbroeck, 2024a) Ce décalage politique est également observé par les participantes et impacte la légitimité des décisions prises dans le secteur.

La question de la responsabilité et de la définition de la qualité dans l'accueil des jeunes enfants peut, d'un point de vue collectif, s'élaborer à partir des acteurs-réseau. L'articulation des acteurs-réseaux au sein du secteur de la petite enfance en FWB semble s'exercer dans le cadre de ce qu'on peut appeler un réseau thématique car il comporte un grand nombre d'acteurs, les frontières sont floues et il est difficile d'identifier clairement qui contrôle le programme de la politique publique. (Lemieux, 2002) Ce réseau implique des interactions formelles et informelles entre les acteurs qui ne tiennent pas ou peu compte des frontières entre les institutions et ce que l'on peut appeler la société civile. (Braud, 2025)

Dans le cadre actuel de l'articulation des acteurs-réseaux du secteur de la petite enfance, la responsabilité est éclatée, dispersée. A la fois, cela complexifie la compréhension des dynamiques d'interaction et d'influence mais cela permet aussi à chaque acteur de prendre une place et d'espérer faire pencher la balance dans le camp de ses propres intérêts. Ce qui constitue une manière pour les milieux d'accueil, à partir des groupes d'intérêts, de tenter de faire évoluer les idées autour de la qualité d'accueil et de pouvoir garder une part de la responsabilité aussi dès la définition des problèmes. Néanmoins, l'acteur politique, et surtout le décideur, garde un avantage certain par rapport aux autres dans ce domaine, tout comme la présence et l'influence de l'administration (ONE) dans le secteur semble importante aux yeux des milieux d'accueil.

Dans un contexte de restrictions budgétaires, un phénomène de déplacement de l'activité des acteurs vers celles des institutions et des contraintes imposées est observé. La conséquence de ce déplacement est que même l'acteur politique ne détient souvent plus que son discours sans qu'il puisse en réalité avoir des effets sur l'action publique elle-même. (Zittoun, 2013)

C'est une observation réalisée également par les directrices de milieux d'accueil : les contrats de gestion restent à l'état de bonnes paroles et elles constatent des effets d'annonce de la part de la ministre, c'est-à-dire des pratiques qui recherchent le soutien de l'opinion publique par le simple fait de choisir une forme de communication, un moment adéquat pour annoncer une initiative, peu importe la suite concrète qui pourra lui être donnée. (Braud, 2025) Ce type de pratique met à mal le statut de propriétaire du problème des gouvernants et de l'administration qui sont censés pouvoir revendiquer une légitimité dans le domaine (Gusfield, 2009) au regard de leur position stratégique indéniable dans le secteur.

Enfin, la responsabilité des pouvoirs locaux est soumise à un phénomène de déséquilibre territorial : l'implication des pouvoirs locaux est très inégale. La volonté politique et la capacité

financière/stratégique des autorités locales ou régionales dont dépendent les services d'accueil sont en effet très variables. Pourtant, le phénomène de décentralisation de la responsabilité dans le secteur de la petite enfance en FWB est bien réel. Et cela a des conséquences comme par exemple des variabilités importantes selon les zones urbaines ou rurales : les crèches collectives sont surreprésentées en milieu urbain par rapport aux accueillantes à domicile qui exercent plus en zones rurales. (Jenson et Sineau, 1998)

La question de la responsabilité reste ouverte. Elle est multiple et variable, ce qui malgré quelques avantages liés à sa flexibilité, peut représenter une fragilité sectorielle supplémentaire et n'aide pas à mettre en place une action publique concertée, cohérente et répondant aux besoins des enfants et des familles.

Conclusion

En conclusion, nous soutenons à la fin de cette enquête que considérer les lieux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants comme relevant de l'intérêt public est essentiel. Tout d'abord parce que le sujet de l'enfance est au croisement de plusieurs autres politiques et aura toujours un impact dessus : sur les politiques d'emploi, d'égalité de genre et des chances, sur la protection sociale, etc. Il semble donc important d'avancer dans la logique de la responsabilité partagée entre parents et pouvoirs publics, entre domaine privé et domaine public, en favorisant une mise en lien, un dialogue plutôt que d'être dans une logique binaire et de mettre en concurrence ces aspects complémentaires.

Nous alertons aussi sur la pression, portée principalement par les parents mais aussi par la société, de « réussir les enfants ». Cette injonction à la performance est renforcée par une globalisation d'idées néolibérales prévoyant un choix individuel axé sur une demande et une offre qui serait alors adaptée à cette dernière. Cette tendance à l'investissement en capital humain n'a jamais été aussi grande qu'à l'heure actuelle. Il y a donc un vrai enjeu à mettre en place des politiques qui prennent en compte une éducation et un accueil centré sur l'enfant au présent. Cela n'empêche pas de garder une pluralité des types d'accueil (accueil collectif ou accueil individuel) qui peut alors stimuler un choix individuel des parents, qui n'est pas économique et performatif, mais bien centré sur les besoins de leur bébé.

D'autant plus que des solutions alternatives rapides et simples existent pour permettre aux institutions de survivre et de continuer leurs missions en restant stable financièrement. Des

projets spécifiques, localement intégrés, peuvent être soutenus au travers des différents niveaux de pouvoir connectés. Ceux-ci peuvent travailler de concert dans une logique de décentralisation déjà existante dans les faits. Pour cela, il faut admettre au niveau politique que les efforts économiques dans le secteur de la petite enfance ont en réalité déjà été fournis par les milieux d'accueil, qui ont continué à se développer dans un contexte de sous-financement structurel, avec des réalités variables région par région.

Au final, la bataille n'a jamais été public/privé, dynamique préexistante au débat sur la marchandisation et assurant une pluralité essentielle dans les modes d'accueil, mais bien dans la tension marchand/non-marchand. Garder des institutions sans buts lucratifs semble indispensable afin de respecter les valeurs essentielles dans nos démocraties que sont l'égalité et l'accessibilité des services.

Pouvoir repartir du terrain pour comprendre le processus de politisation de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles est une manière d'explorer une vision bottom-up d'une situation politique. La démarche inductive et la méthode de récolte de données via des entretiens ouverts ont permis de dépasser les a priori et les raccourcis possibles liés à la proximité professionnelle du chercheur avec le terrain. Cette proximité a par contre été un appui essentiel pour l'analyse et pour donner du sens aux différents résultats récoltés.

Différentes perspectives restent actives pour continuer le travail. Nous suggérons que le reste des acteurs-réseaux puissent s'exprimer sur le sujet afin de saisir au plus près la dynamique d'interaction, les implications effectives de chacun et les volontés politiques réelles plutôt que perçues. Nous ajoutons aux acteurs évoqués dans cette enquête, le secteur de la formation des professionnels ainsi que les acteurs périphériques de soutien aux services comme les producteurs locaux ou les développeurs de projets informatiques ou écologiques qui touchent de près à la petite enfance.

Au final, ce sont les acteurs de terrain qui ancrent dans le réel l'accueil des jeunes enfants. Ils participent chaque jour à créer et à faire perdurer des services qui s'adressent avant tout à une population pouvant difficilement défendre elle-même, avec discernement, ses propres intérêts. Représenter les enfants au quotidien, défendre leurs intérêts en les questionnant régulièrement et en se basant sur une observation fine de leurs besoins, est un travail qui demande une grande éthique et beaucoup d'humilité. « Notre institution met un point d'honneur là-dessus : un milieu d'accueil inconditionnel, le même accueil pour tout le monde. Je pense que si c'était politique, on n'accueillerait pas de la même façon ». (Angélique, entretien 11) Au

travers des différents discours, nous percevons une volonté de la part des professionnels de terrain de faire de la classe politique un allié et non un ennemi du secteur.

La composante humaine est au centre de la vision du secteur. C'est une vision minimale à partager entre les acteurs pour faire face à la tendance de déshumanisation du discours qui est trans-sectorielle : la place, le lit, la chambre ou encore le dossier deviennent des éléments de discours qui réduisent la pensée et sont délétères pour tous les secteurs portés sur le soin à la personne. « Il faut se rassembler, c'est l'union qui fait la force » (Séverine, entretien 6) : il est donc essentiel que les professionnels de terrain gardent leur voix politique auprès de celles des parents et d'autres groupes issus de la société civile pour continuer à porter collégialement celle des enfants.

Bibliographie

Ouvrages/Articles scientifiques/chapitres d'ouvrage

Alami, S. Desjeux, D. & Garabua-Moussaoui, I. (2024). Chapitre premier. L'approche qualitative. Dans S. Alami, D. Desjeux & I. Garabua-Moussaoui. *Les Méthodes qualitatives* (4^{ème} ed., p.11-32). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-methodes-qualitatives-9782715427044?lang=fr>.

Braud, P. (2025). *Sociologie politique*. (16^{ème} ed.). LGDJ. L'extenso.

Collins, T. (2010). Respecting the principle of best interests of the child in Canadian monitoring. *Revue internationale d'études canadiennes*, (42), 69–89.

Cyrulnik, B. (dir.). (2014). *Osons la petite enfance ! 10 propositions pour une politique d'accueil éducatif de la petite enfance*. Editions Philippe Duval.

d'Arripe, A. Oboeuf, A. & Routier, C. (2014). L'approche inductive : cinq facteurs propices à son émergence. *Approches inductives*, 1(1), 96-124.

Déloye, Y. & Haegel, F. (2017) . Chapitre 12 - Politisation Temporalités et échelles. Dans Fillieule, O., Haegel, F., Hamidi, C. & Tiberj, V. (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques Je vote, tu contestes, elle cherche...* (p. 321-346). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2017.01.0321>.

Déloye, Y. & Haegel, F. (2019) . La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel. *Politix*, 127(3), 59-83. <https://doi.org/10.3917/pox.127.0059>.

Denis, J., Guillemette, F. & Luckerhoff, J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1), 1–9. <https://doi.org/10.7202/1060042ar>

Garnier, P. (2015). L' « agency » des enfants. Projet scientifique et politique des « childhood studies ». *Éducation et Sociétés*, 36(2), 159-173. <https://doi.org/10.3917/es.036.0159>.

Gastaldi, D. & Périssé. M. (2023). *Le Prix du berceau : ce que la privatisation des crèches fait aux enfants*. Le Seuil. <https://shs.cairn.info/le-prix-du-berceau--9782021534986-page-187?lang=fr>.

Gilbert, C. & Henry, E. (2009). *Au-delà de la mise sur agenda. Les processus de définition : enjeux clefs pour l'analyse de l'action publique*. Communication au Xe congrès de l'Association française de science politique, Grenoble.

Gusfield, J. (2009). *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Economica.

Hassenteufel, P. (2010). Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, 157(1), 50-58.
<https://doi.org/10.3917/inso.157.0050>.

Jenson, J. & Sineau, M. (1998). Qui doit garder le jeune enfant ? les représentations du travail des mères dans l'Europe en crise. *Recherches et Prévisions*, 53, 1-21.
<https://doi.org/10.3406/caf.1998.1821>

Jenson, J. (2011). Politiques publiques et investissement social : quelles conséquences pour la citoyenneté sociale des femmes ? *Cahiers du Genre*, 2(3), 21-43.
<https://doi.org/10.3917/cdge.hs02.0021>

Kingdon, J. (1984). *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. (2^{ème} éd.). Pearson.

Lemieux, V. (2002). *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*. (2^{ème} éd.). Les presses de l'université de Laval.

Marquet, J. Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2022) *Manuel de recherche en sciences sociales* (6^{ème} éd.). Armand Colin, Dunod Ed.

Neveu, E. (2022). Chapitre 6. Mettre en politique publique. Dans E. Neveu (2022). *Sociologie politique des problèmes publics : Grand Débat national*. (2^{ème} éd.). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.neveu.2022.01>

Oui, A. (2021). La construction de la politique publique de protection de l'enfance et ses vicissitudes. *Vie sociale*, 34-35(2), 37- 49. <https://doi.org/10.3917/vsoc.212.0037>.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (5^e éd.). Armand Colin.

Pallier, B. & Bonoli, G. (1999). Phénomènes de « Path Dependence » et réformes des systèmes de protection sociale. *Revue Française de Science Politique*, 49(3), 399-420.
<http://www.jstor.org.proxy.bib.uclouvain.be:8888/stable/43121849>

Richard, G. (2024). *Protéger nos enfants*. Binge Audio Editions.

Roberto, G. (2007). Une démarche inductive, un choix qui s'impose dans les études sur le sens de l'expérience scolaire : l'exemple d'une recherche portant sur le rapport à l'institution scolaire en milieu autochtone. *Recherches qualitatives*, 27 (2), 78-103.

Roelens, C. (2021). Enfance (de l'humanité démocratique). *Le Télémaque*, 60(2), 29-43. <https://doi.org/10.3917/tele.060.0029>

Romagny, V. (2023). *Politiser l'enfance*. Editions Burnn Août.

Ruona, W. (2005). Analysing qualitative data. Dans R. A Swanson & F. H Elwood III (Eds), *Research in organizations : foundations and methods of inquiry* (p. 219-312). San Francisco. Berrett-Koehler Publisher, Inc.

Sayed, Y. & Ahmed, R. (2011). Education quality in post-apartheid South African policy: balancing equity, diversity, rights and participation. *Comparative Education*, 47(1), 103–118. <http://www.jstor.org/stable/25800036>

Schiffino, N. Paye, O. Legrand, V. Jamin, J. Baudewyns, P. & Balzacq, T. (2022). *Fondements de science politique*. (2^{ème} ed.). De Boeck Supérieur.

Thévenard, E. (2003). Problème privé, responsabilité publique ? L'État et les politiques d'accueil de la petite enfance aux États-Unis. *Revue française d'études américaines*, 97(3), 43-58. <https://doi.org/10.3917/rfea.097.0043>.

Vandenbroeck, M. (2024a). *Être parent dans un monde néolibéral*. Erès.

Vandenbroeck, M. (2024b). *Prendre soin des lieux d'accueil de la petite enfance*. Yapaka.

Zittoun, P. (2013). *La fabrique politique des politiques publiques*. Presses de Sciences Po.

Articles de presse et autres documents

Bernarts, L. (2025, 16 juin). *Communiqué de presse. 16/06/2025. Rapport au Parlement de la Communauté française et au Parlement wallon. Office de la naissance et de l'enfance. Capacité d'accueil de la petite enfance en région wallonne. Cour des comptes.* https://www.ccrek.be/sites/default/files/Docs/2025_20_CapaciteAccueilPetiteEnfance_Communique.pdf

Glamocic, M. (2025, 17 novembre). « Une catastrophe » : des milliers de places d'accueil pour enfants risquent de disparaître en Wallonie en raison de coupes budgétaires. RTL Info. <https://www.rtl.be/actu/belgique/societe/une-catastrophe-des-milliers-de-places-daccueil-pour-enfants-risquent-de/2025-11-17/article/770661>

Hulpia, H. Sharmahd, N. Bergeron-Morin, L. De Pré, L. Crêteur, S. & Dunajeva, J. (2024) *Quality in early childhood education and care (ECEC) : state of play in the EU Member States based on the European Quality Framework : analytical report*. Offices des publications de l'Union européenne. <https://data.europa.eu/doi/10.2766/932337>

Le Robert. (s.d.). Bascule. Dans *Dico en ligne*. Consulté le 05 juillet 2026.

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/bascule>

Les Engagés. (2026, 24 avril). *Le gouvernement fédéral approuve son Plan de lutte contre la pauvreté et les inégalités 2025-2029*. Les Engagés. <https://www.lesengages.be/actualite/le-gouvernement-federal-approuve-son-plan-de-lutte-contre-la-pauvrete-et-les-inegalites-2025-2029/>

Lescrenier, V. (2025a, 10 janvier). *Communiqué de presse – Inverser la courbe et créer de nouvelles places : un engagement pour les familles et les milieux d'accueil de la Petite enfance*. Les Engagés. <https://www.lesengages.be/actualite/communiquede-presse-inverser-la-courbe-et-creer-de-nouvelles-places-un-engagement-pour-les-familles-et-les-milieux-daccueil-de-la-petite-enfance/>

Lescrenier, V. (2025b, 16 novembre). *Communiqué de presse du 16/11/2025 : L'accueil de la Petite Enfance : un engagement ferme malgré les défis*. Fédération Wallonie-Bruxelles <https://lescrenier.wallonie.be/home/communiquede-presse/presse/l-accueil-de-la-petite-enfance-un-engagement-ferme-malgre-les-defis.html>

Robertfroid, A. (2025, 26 septembre). *Economies en Fédération Wallonie-Bruxelles : voici les mesures préconisées par les experts dans les crèches et le secteur de la petite enfance*. RTBF Info. <https://www.rtbf.be/article/economies-en-federation-wallonie-bruxelles-voici-les-mesures-preconisees-par-les-experts-dans-les-creeches-et-le-secteur-de-la-petite-enfance-11606481>

RTBF Actus. (2025, 16 novembre). *Le secteur de la petite enfance wallon craint la fermeture de milliers de places d'accueil pour enfants d'ici janvier 2026*. RTBF Info. <https://www.rtbf.be/article/le-secteur-de-la-petite-enfance-wallon-craint-la-fermeture-de-milliers-de-places-d-accueil-pour-enfants-d-ici-janvier-2026-11632504>

Sudinfo. (2025, 18 novembre) « *Quand il n'y a plus d'argent, on rogne sur les repas, les horaires...* » : le secteur de la Petite Enfance répond aux propos rassurants de la ministre Lescrenier sur la baisse redoutée de l'offre des places en crèche. Sudinfo. <https://www.sudinfo.be/id1069850/article/2025-11-18/quand-il-ny-plus-dargent-rogne-sur-les-repas-les-horaires-le-secteur-de-la>